

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL, CHAMBLY ET SOREL.**

Une voie ferrée allant de Chambly joindre le South Eastern à Farnham, pour delà se mettre en communication directe avec les chemins de fer américains, avec deux embranchements, l'un de Chambly à Sorel et l'autre de Chambly à Montréal—voilà certes une entreprise qui devait sourire aux hommes de progrès. Ce chemin de fer sera la voie de communication la plus courte et la plus directe avec les Etats-Unis. Quand on songe au développement que nos relations commerciales peuvent prendre d'un moment à l'autre, on ne peut manquer d'avoir la plus grande confiance dans le succès de cette entreprise et dans le bien qu'elle fera.

Il n'est pas étonnant qu'un homme intelligent comme M. Ashley Hibbard ait songé à s'en emparer et que déjà il ait réussi à construire la section entre Montréal et Chambly. L'inauguration de cette section a eu lieu jeudi dernier, par une belle démonstration. Un grand nombre de personnes venues de Montréal, Sorel et St. Jean y assistaient. Le village de Chambly avait tout mis dehors pour célébrer dignement cette fête, et faire honneur aux étrangers qui venaient prendre part à leur joie. Le curé de la paroisse, le révérend M. Thibaut, les notables de l'endroit, les frères avec les enfants du collège, et un grand nombre de citoyens s'étaient réunis pour souhaiter la bienvenue à leurs visiteurs et leur présenter des adresses. Au couvent, une jolie petite séance musicale avait été préparée; l'honorable Juge Drummond retrouva sa galanterie d'autrefois pour remercier par quelques paroles spirituelles les Dames et leurs élèves de leur charmante réception.

A deux heures avait lieu le banquet dans les anciennes casernes. Les viandes et les vins ne manquèrent pas; les choses furent faites libéralement. Malheureusement le temps manqua pour les toasts et les discours de circonstance; d'ailleurs cette partie du programme n'avait pas été bien organisée.

M. Willette, l'un des hommes les plus entreprenants et les plus utiles du comté de Chambly, présidait.

MM. Benoit et Larocque, les deux représentants du comté de Chambly, répondirent à la santé du "Parlement," M. le curé Thibaut à celle du "clergé," M. Hibbard à celle du "chemin de fer" et M. le Juge Drummond à "Nos hôtes." De bonnes choses furent dites, mais plus de temps aurait dû être laissé aux étrangers. M. le Juge Drummond fit un effort pour retrouver son éloquence d'autrefois et il réussit très bien. Il fit remarquer que le premier, il y a déjà longtemps, il avait eu l'idée du chemin dont on célébrait l'inauguration; le souvenir du passé lui inspira de belles pensées. Quatre heures sonnaient, il fallut partir.

En somme, la fête a été belle et digne de l'événement qu'on célébrait. La paroisse de Chambly a bien raison de se réjouir du succès d'une entreprise qui doit être pour elle une source de prospérité. Chambly ne veut pas se contenter d'être célèbre par les événements glorieux qui s'y sont passés, et par les paysages magnifiques qui en font l'un des lieux les plus charmants du pays, il veut encore devenir une place d'affaires, un centre d'activité commerciale et industrielle.

Nous avons pu, grâce à la politesse de M. le Notaire Chef, visiter quelques-uns des établissements industriels de Chambly et admirer les pouvoirs d'eau qui y abondent;

nul doute qu'avant longtemps Chambly sera une ville florissante.

Nous ne devons pas oublier de mentionner M. J. O. Dion parmi ceux qui se sont distingués pour donner de l'éclat à la fête de jeudi dernier.

L. O. DAVID.

**LA COMMISSION ROYALE.**

**DEPOSITION DE SIR HUGH ALLAN.**

En 1871, il apprit par Sir Francis Hincks qu'un certain nombre de capitalistes américains étaient en négociations avec M. Waddington pour la formation d'une compagnie qui construirait le Pacifique. Craignant que les capitalistes canadiens ne pourraient être induits à entrer dans l'entreprise, il se mit en rapports avec les Américains. Le 23 décembre il conclut un arrangement dont il produisit une copie, en retranchant les autres signatures. Le gouvernement n'en eut aucune connaissance jusqu'à très-récemment.

Dans ce projet, la compagnie devait construire deux embranchements qui joindraient le *Northern Pacific* à Duluth, et s'en détacherait par un autre embranchement au Fort Garry.

Il fut entendu que les capitalistes américains fourniraient l'argent pour les dépenses préliminaires et ils payèrent \$40,000 dans ce but. Sir Hugh raconte alors les efforts qu'il fit pour engager les Canadiens à entrer dans l'entreprise. Pendant la session de 1872, les compagnies Allan et Macpherson furent incorporées et Sir Hugh Allan s'aperçut que le gouvernement et la Chambre étaient hostiles aux Américains, mais il continua d'avoir des relations avec ses associés des Etats-Unis dans l'espérance de vaincre l'opposition qu'on leur faisait.

Après la session, il s'aperçut que le ministère désirait la fusion des deux compagnies. Il ouvrit des négociations dans le but d'y arriver et M. Abbott se rendit à Toronto, jour s'entendre sur les conditions avec M. MacPherson. Deux objections surgissaient.

Celles de la présidence et du nombre de directeurs qui seraient nommés par chacune des deux organisations.

La compagnie du Canada fut informée que Sir John A. Macdonald favorisait l'élection de Sir Hugh comme président. Il pensa que les objections ne seraient pas insolubles.

Le 24 juillet 1872 il reçut un message de Sir George Cartier lui demandant de le venir voir le lendemain. Il s'y rendit avec M. Abbott. Sir George lui communiqua un télégramme de Sir John, reproduit hier—dans lequel il l'autorisait à assurer Sir Hugh que toute l'influence du gouvernement serait employée à lui obtenir la position de président; que les autres questions seraient réglées entre lui et MacPherson après les élections et qu'il devrait accepter cet arrangement sans retard.

Après une discussion plus ample, Sir George finit par lui donner une lettre, disant que le bureau de la compagnie amalgamée se composerait de 17 directeurs dont 4 nommés par la compagnie Allan, 4 par la compagnie MacPherson et 9 par le gouvernement. Que si la compagnie MacPherson refuse ces conditions, le contrat sera donné à la compagnie Allan aux termes de l'Acte de la précédente session autorisant la construction d'un chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

C'est là le seul arrangement qu'il eut alors conclu avec le gouvernement.

Sir John refusa d'approuver la lettre de Sir George qui fut regardée comme non avenue, et Sir Hugh se déclara satisfait du télégramme du premier ministre mentionné plus haut au sujet de la présidence.

Avant de se séparer Sir George lui demanda s'il était disposé à aider le gouvernement dans les élections.

Il répondit que oui; mais il voulait savoir quelle somme serait nécessaire. Sir George répondit \$100,000. Il trouva que la somme était un peu forte; mais il avait des raisons personnelles de désirer le succès du gouvernement, tant à cause de son intérêt que pour les attaques dirigées

contre lui à cause du Pacifique. Il décida d'aider le gouvernement de tout son pouvoir, et il demanda à Sir George de lui donner une note de ce qu'il fallait. Voici la réponse de Sir George:

Montréal, 30 juillet 1872.

*Privée et confidentielle.*

Mon cher Sir Hugh—Les amis du gouvernement s'attendent d'être assistés pécuniairement dans les présentes élections et tout montant que vous ou votre compagnie avancera dans ce but vous sera remboursé. Un mémoire des besoins immédiats se trouve ci-bas.

Tout à vous,

Geo. E. CARTIER.

*Maintenant requis:*—Sir John A. Macdonald, \$25,000; Hon. M. Langevin, \$15,000; Sir George E. Cartier, \$20,000; Sir John A. Macdonald, additionnel \$10,000; Hon. M. Langevin, \$10,000; Sir George E. Cartier, \$30,000.

Ces diverses sommes ont été payées.

La lettre de Sir George disait que cet argent serait remboursé; il ne voyait pas trop comment, et il n'a jamais tenté de se le faire rembourser. Pendant qu'il était à Terrebonne, il apprit que Sir George voulait encore \$20,000 et Sir John \$10,000. En revenant il apprit la défaite de Sir George et que le montant qu'il avait consenti de payer avait été excédé. Voici le total des sommes qu'il a avancées:

Sir George Cartier.....	\$85,000.00
Sir J. A. Macdonald.....	45,000.00
Hon. M. Langevin.....	32,000.00
Autres amis.....	17,000.00
	<hr/>
	\$179,000.00

Ces sommes jointes aux dépenses occasionnées par la promotion des divers projets de chemins de fer auquel il était lié, forment un total de \$350,000.00.

Après les élections, il essaya encore d'effectuer la fusion des deux compagnies. Il écrivit à M. MacPherson à ce sujet. Mais son offre fut rejetée. Le gouvernement continua de négocier; mais il échoua également et la compagnie actuelle fut formée et composée en majorité d'hommes avec qui il n'avait eu aucuns rapports. Dès ce moment il cessa ses rapports avec ses anciens associés.

Il n'a jamais conclu un arrangement avec le gouvernement ni aucun de ses membres en vertu duquel il aurait le contrat en faisant des souscriptions électorales. Il a dépensé beaucoup d'argent pour fortifier sa position dans le Bas Canada, surtout en rapport avec le chemin de colonisation du nord.

Il n'a pu souscrire en considération du contrat comme l'allégué M. Huntington, puisque le 30 juillet rien n'était décidé et qu'il était et fut longuement encore question de la fusion des compagnies existantes.

Les autres témoins importants interrogés la semaine dernière, ont été l'hon. M. Langevin et l'hon. M. Abbott. Mais leurs dépositions diffèrent peu de celles de Sir John et de Sir Hugh Allan.

On peut dire que la Commission a fait la semaine dernière la principale partie de son besogne, à part McMillen qui refuse de comparaître devant la Commission et l'hon. M. Foster, les principaux témoins ont été entendus.

Les amis du gouvernement disent qu'ils sont satisfaits et que rien ne prouve que le contrat du Pacifique a été donné à Allan en considération de sommes d'argent qu'il a souscrites pour les élections, et l'opposition tout en disant que l'enquête n'est pas faite de manière à avoir toute la vérité, prétend que la preuve faite est suffisante pour corroborer l'accusation de M. Huntington.

A l'orchestre d'un théâtre du boulevard, un spectateur demande à son voisin, en levant les yeux vers les dernières places.

—Pourquoi diable appelle-t-on cela le paradis?

—Sans doute, parce que c'est le ciel relativement au parterre, répond celui qui on interroge.

—Du tout! s'écrie Dumas fils intervenant dans le dialogue: c'est parce qu'on y mange des pommes.

## SONNET.

A MON AMI, WM. CHAPMAN.

Hélas ! les beaux jours sont finis.

TH. GAUTIER.

Il fait froid ! il fait froid ! poète, c'est l'automne  
Avec son ciel brumeux qui bientôt va venir ;  
L'Été, comme un spectre, sous son manteau frissonne :  
Il fait froid ! il fait froid ! les oiseaux vont partir.

Où vont-ils ? — Ah ! bien loin... Vois, ils sont en colonne ;  
Le signal est donné : qui peut les retenir ? ...  
Charmants petits êtres que la nuit environne  
De vos jolis concerts nous gardons souvenir.....

Maintenant plus de chants, plus de voix au bocage !  
Au vallon, dans les nids cachés sous le feuillage,  
Poète, plus de chœurs, le soir, pour nous charmer !

Ces voix que nous aimions, elles vont donc se taire ? ...  
Par pitié, prends ton luth : ton chant seul peut nous plaire,  
Les oiseaux n'étant plus dans nos bois pour chanter.  
20 Sept., 1873.

TALMA.

## LE COMTE DE CHAMBORD.

Il y a déjà trois ans, nous disions que l'avènement pré-  
dit du comte de Chambord au trône de France, serait le  
résultat naturel des événements qui se passaient en  
France.

Nous croyions que la fusion serait produite par les  
excès des radicaux, que la république serait tuée par les  
mauvais républicains.

Naturellement nous croyons plus que jamais au réta-  
blissement de la monarchie légitime ; nous y croyons  
parce qu'un rien maintenant suffira à renverser les obsta-  
cles qui s'opposent à cet événement.

Si la fusion n'est pas encore complètement acceptée  
par tout les orléanistes, elle le sera au premier mouve-  
ment que feront les républicains et les bonapartistes.

La plupart des orléanistes n'iront pas au comte de  
Chambord par principe, mais par nécessité, par peur des  
républicains.

Comme nous l'avons toujours dit, les républicains n'ac-  
cepteront pas volontairement la monarchie, il n'y a que  
la force qui pourra les soumettre à un régime qu'ils ab-  
horrent.

Nous n'avons pas l'ombre d'un doute que la proclama-  
tion de la monarchie en France, sera le signal de la guerre  
civile. Alors qu'arrivera-t-il ? Nous croyons que, à l'ex-  
ception des grandes villes, toute la France se réunira sous  
le drapeau de la monarchie, dans l'espoir d'y trouver le  
repos et le salut.

La lutte sera vive, terrible, et avant de succomber les  
radicaux mettront tout à feu et à sang ; mais leur vio-  
lence et leurs excès achèveront de les perdre.

Les honnêtes gens de tous les partis comprenant que la  
république est impossible, accepteront l'avènement du  
comte de Chambord, comme une chose nécessaire.

Il y a d'ailleurs déjà une grande différence entre la ma-  
nière dont on jugeait le comte de Chambord, depuis  
trente ans et celle dont on l'apprécie maintenant. C'était  
un homme impossible autrefois ; ceux qui ne se mo-  
quaient pas de lui le plaiginaient. On considérait sa rési-  
gnation et son désintéressement comme l'indice d'une  
nature faible, d'un esprit médiocre. Dans un temps où  
la ruse et l'égoïsme règnent partout, le spectacle de cet  
homme qui ne parlait que religion, patriotisme et devoir,  
semblait une anomalie. Beaucoup de catholiques même  
qui ne comprennent pas en quoi consiste la véritable reli-  
gion ne pouvaient s'expliquer parfois la parole et la con-  
duite du comte de Chambord.

Les uns voyaient dans le comte de Chambord, le repré-  
sentant du fanatisme religieux et du pouvoir absolu, un  
homme imbu de préjugés et de haine contre tout ce  
qu'on appelle les libertés modernes ; d'autres s'effrayaient  
de sa charité, de son esprit de conciliation et de  
ses paroles sincères en faveur de la liberté.

Mais un grand nombre, et si nous étions en France nous  
serions parmi eux, voient en lui un homme plus grand  
que son siècle, le seul homme capable de sauver la France  
en lui donnant les trois choses qui sont essentielles à sa  
grandeur, la foi, la monarchie et la vraie liberté.

La providence semble l'avoir destiné à résoudre les  
problèmes qui occupent en ce moment tant d'hommes  
sincères ; elle lui a donné une âme assez grande et une  
intelligence assez forte pour qu'il puisse s'élever au-des-  
sus des préjugés et des passions, réprimer tous les excès  
de quelque côté qu'ils viennent.

Il nous semble qu'on verra sous son règne ce que peut  
produire la religion bien comprise et bien interprétée :  
l'habileté unie à l'honnêteté, l'alliance des véritables  
principes conservateurs avec les progrès modernes. On  
croyait qu'en arrivant au trône le comte de Chambord  
n'aurait rien de plus pressé que de faire table rase du  
suffrage universel, des assemblées parlementaires, de  
toutes les institutions inventées depuis un siècle pour

rendre le despotisme impossible et donner au peuple  
une part dans la législation et le gouvernement. Ajour-  
d'hui plus que jamais on se demande qu'elle espèce de  
monarchie établira le comte de Chambord, s'il monte sur  
le trône. Mais les idées qu'il a exprimées mainte et  
mainte fois démontrent qu'il sera sans colère contre les  
hommes et sans préjugés contre les libertés politiques  
qu'il croira utiles à la France.

On a publié, l'année dernière, en France, une brochure  
qui contient les idées exprimées à différentes époques  
par le comte de Chambord. Nous en détachons les pas-  
sages qui suivent.

L. O. DAVID.

MES IDÉES. PAR LE COMTE DE CHAMBORD.

Dieu, en me faisant naître, m'a imposé de grands de-  
voirs envers la France ; je ne les oublierai jamais. Quand  
il m'appellera à les remplir, je serai prêt, sans orgueil et  
sans faiblesse.

19 janvier 1844.

Un jour viendra, jour heureux de conciliation, où tous  
les hommes sincères de tous les partis, de toutes les opi-  
nions, abjurant leur trop longues divisions, se réuniront  
de bonne foi sur le terrain des principes monarchiques et  
des libertés nationales pour servir et défendre notre com-  
mune patrie.

12 septembre 1844.

Je regarde comme un devoir d'étudier dès à présent  
tout ce qui se rattache à l'organisation du travail et à l'a-  
mélioration du sort des classes laborieuses. Quels que  
soient les desseins de la Providence sur moi, je n'oublierai  
jamais que le grand roi Henri IV, mon aïeul, a laissé  
à tous ses descendants l'exemple et le devoir d'aimer le  
peuple. C'est là un héritage qui ne peut m'être enlevé,  
et mes amis ne sauraient me rendre un meilleur service  
que de faire connaître ces sentiments qui sont dans mon  
cœur.

11 octobre 1844.

J'applaudirai toujours aux efforts qui seront faits  
pour rapprocher et unir entre elles toutes les classes  
de la société. C'est en renonçant à une vie oisive, en  
travaillant au bien-être du peuple, et en protégeant les  
intérêts du commerce et de l'industrie, que mes amis  
doivent chercher à dissiper les préventions qui pourraient  
exister, et à reconquérir cette influence salutaire qu'ils  
sont naturellement appelés à exercer, et qui peut deve-  
nir un jour si utile au pays.

14 juin 1847.

Dans toutes les occasions... j'ai hautement manifesté  
ma conviction que le bonheur de la France ne pouvait  
être assuré que par l'alliance sincère des principes monar-  
chiques avec les libertés publiques. Tout ce qui tendra  
à ce but aura toujours mon approbation. Ainsi, je vois  
avec un vif intérêt les efforts qui sont faits pour obtenir,  
dès à présent, la réforme de ces lois injustes qui privent  
le plus grand nombre des contribuables de la participa-  
tion légitime qui leur appartient dans le vote de l'impôt,  
et qui, tenant sous le joug, par l'exagération de la centra-  
lisation administrative, les communes, les villes, les pro-  
vinces, les associations diverses, les dépouillent des droits  
et des libertés qui leur sont le plus nécessaires.

12 juin 1855.

Exclusion de tout arbitraire ; le règne et le respect des  
lois ; l'honnêteté et le droit partout ; le pays sincèrement  
représenté, votant l'impôt et concourant à la confection  
des lois ; les dépenses sincèrement contrôlées ; la prop-  
riété, la liberté individuelle et religieuse inviolables et  
sacrées ; l'administration communale et départementale sa-  
gement et progressivement décentralisée ; le libre ac-  
cès pour tous aux honneurs et avantages sociaux : telles  
sont à mes yeux les véritables garanties d'un bon gou-  
vernement, et tout mon désir est de pouvoir un jour me  
dévouer tout entier à l'établir en France, et à assurer  
ainsi le repos et le bonheur à ma patrie.

12 mars 1856.

Le meilleur moyen de venger la monarchie des injustes  
accusations dont elle est l'objet, c'est de rappeler ce que  
dans tous les siècles la France lui a dû de prospérité et  
de grandeur.

11 mai 1856.

Nul doute que je ne sois disposé à laisser à l'Eglise la  
liberté qui lui appartient et qui lui est nécessaire pour le  
gouvernement et l'administration des choses spirituelles,  
et à m'entendre constamment pour cela avec le Saint-  
Père. Mais de leur côté, les évêques et tous les membres  
du clergé ne sauraient éviter avec trop de soin de mêler  
la politique à l'exercice de leur ministère sacré, et de  
s'immiscer dans les affaires qui sont du ressort de l'auto-  
rité temporelle : ce qui n'est pas moins contraire à la di-  
gnité et aux intérêts de la religion elle-même qu'au bien  
de l'Etat.

29 mai 1857.

Pleine liberté de l'Eglise dans les choses spirituelles,  
indépendance souveraine de l'Etat dans les choses tem-  
porelles, parfait accord de l'une et de l'autre dans les  
questions mixtes : tels sont les principes qui, au sein des  
sociétés chrétiennes, doivent, aujourd'hui plus que jamais  
régler les rapports des deux puissances pour le bien de  
la religion et le bonheur des peuples. Espérons que le  
temps n'est pas éloigné où l'application sincère de ces  
grandes et sages maximes au gouvernement des affaires  
humaines ouvrira au monde une ère nouvelle de prospé-  
rité, de calme et de véritable progrès.

26 mars 1859.

M. le duc de Bourgogne avait paru destiné du Ciel, après  
le glorieux règne de son immortel aïeul, à consommer  
l'œuvre séculaire de la royauté, et à fonder sur de solides  
bases le repos et la prospérité de la France, en consacrant

par de sages institutions l'antique alliance de la monar-  
chie et de la liberté, et de ces deux grandes traditions  
nationales qui, pour le bien du pays et la paix de l'Eu-  
rope, doivent se prêter constamment un mutuel appui.  
Mais la mort prématurée de ce jeune prince, objet de si  
douces espérances, les a fait évanouir. De là cette longue  
suite de révolutions désastreuses qui se sont perpétuées  
jusqu'à nous. Aujourd'hui, relever tout à la fois l'auto-  
rité royale et la liberté, en les fortifiant l'une par l'autre  
pour les préserver de ces cruels retours, de ces fatales al-  
ternatives d'anarchie et de despotisme, de licence et de  
servitude, voilà le problème. J'ai la ferme confiance  
qu'il me sera donné de contribuer au moins à le résoudre.

21 mars 1860.

Dieu aidant, nous fonderons ensemble et quand vous  
le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation  
administrative et les franchises locales, un gouvernement  
conforme aux besoins réels du pays.

Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques,  
auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage uni-  
versel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux  
chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son ca-  
ractère véritable, le mouvement national de la fin du der-  
nier siècle.

Une minorité révoltée contre les vœux du pays en a  
fait le point de départ d'une période de démoralisation  
par le mensonge et de désorganisation par la violence.  
Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une  
nation qui ne demandait que des réformes, et l'ont dès lors  
poussée vers l'abîme où hier elle eût péri sans l'héroïque  
effort de notre armée.

Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs  
et des villes, dont le sort a fait l'objet de mes plus vives  
préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le  
plus souffert de ce désordre social.

Mais la France, cruellement désabusée par des désas-  
tres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la  
vérité en changeant d'erreur, qu'on n'échappe pas par  
des expédients à des nécessités éternelles.

5 Juillet 1871.

## CAUSERIE PARISIENNE.

Je connaissais le plaisir. La première fois que je vis  
le bonheur, c'était dans un vallon écarté, peuplé de chênes  
et de marronniers qui tombaient de vieillesse. Ils enca-  
drent de leur feuillage jaunissant, une maison, ou plut-  
ôt un groupe de maisons aux toits aigus et grisonnants  
de mousse, lesquels brillaient, à cette heure, d'un der-  
nier rayon de soleil couchant.

J'avais encore dans les jambes le roulis du wagon, dans  
les oreilles les sifflets et les cris de la dernière gare, dans  
les yeux enfin la fatigue produite par un paysage mobile  
et sans cesse renouvelé.

Le paysage se faisait enfin. Devant moi de hautes mu-  
rilles d'enceinte, pouvaient rappeler une prison ou un  
château : de vastes hangars faisaient penser à une ferme.  
On eut dit un établissement industriel, n'était son silence  
ineffable : ou une cathédrale, n'était son isolement dans  
les bois.

C'était simplement un monastère. En reprenant pos-  
session de ces lieux, les Trappistes leur avaient à peu  
près restitué leur physionomie primitive. La vertu s'y  
était enfermée comme dans une prison ou un château :  
le travail en avait fait une ferme-modèle : l'industrie y  
battait le fer et y sculptait le bois ; et la prière ne s'y  
taisait, ni jour ni nuit, non moins que dans les cathé-  
drales.

C'est ce que je vis mieux encore, quand j'eus pénétré  
dans la grande cour, encouragé par le grave sourire du  
moine-portier, qui déjà s'emparait de mon sac, et m'in-  
troduisait à l'hôtellerie.

L'hôtellerie prise à part, pouvait encore passer pour un  
monastère, aux yeux d'un profane tel que moi. Des  
murs blanchis et reblanchis à la chaux ; des portes mas-  
sives, des tables luisantes, beaucoup d'échos dans les cor-  
ridors, beaucoup de tranquilles figures de Saints, qui  
nous regardent du fond de leurs tableaux avec une sorte  
de commisération céleste.

Le Frère-hôtelier vous installe devant une table char-  
gée de fruits, et répond à vos questions avec le plus bien  
veillant sourire. Puis une chambre, une cellule plutôt,  
nous est assignée, et vous sortez, tant vous avez hâte de  
profiter des derniers rayons de cette étrange soirée et  
d'entrer dans les détails, après une première impression.

Les cours sont pleines d'ombres mouvantes. Ce sont  
les religieux qui rentrent, les uns déposant sans bruit  
leurs instruments de travail, d'autres poussant devant  
eux d'innombrables troupeaux dans les étables. Pas une  
parole, pas un chant. C'est comme la fin d'un jour, chez  
les fantômes.

Pourtant le marteau retentit encore sur l'enclume des  
ateliers et les différents corps de métiers sont encore à  
l'œuvre. C'est merveille de voir ces étrangers ouvriers  
en robe de luxe, et silencieux, leur outillage parfait, leur  
produits variés et irrésistibles.

Il y a là des forgerons, des menuisiers, des cordonniers.  
On y broie le blé : on y pétrit et on y cuit la pâte. La  
vieille horloge du beffroi à son horloger, comme l'infirmi-  
erie à son médecin : et depuis le premier flocon de laine  
arraché à la brebis, jusqu'au dernier coup d'aiguille, les  
vêtements eux-mêmes, sont l'ouvrage de la communauté.

J'avoue que ces jardins n'ont pas été dessinés par Le  
Nôtre et que ces futaies n'ont rien des savantes surprises

d'un parc anglais. Mais il y a là, veuillez le remarquer, un potager plein de primeurs, et voici des légumes d'une saveur et d'une taille exceptionnelles. La futaie, elle-même est grandiose. On y respecte les vieux troncs crevassés et moussus, qui ont l'air de tomber de lassitude. Le vent d'automne y pourchasse librement les feuilles mortes dans les allées et les entraîne jusque sur l'étang.

L'étang, c'est le miroir de ces solitudes. Les arbres et les peupliers y élancent leurs tiges en liberté et les murailles y profilent leurs silhouettes. Quel calme le soir quand les premières étoiles ont l'air de naître au milieu des nénuphars, et que les tintements de l'angelus s'embellent s'étendre sur cette nappe brillante !

Nous voilà bien loin des pièces d'eau de nos cités et du pittoresque factice prodigué par nos municipalités, dans les promenades publiques. Pas un bruit de voix sous les arbres : pas une roue de voiture dans les allées : pas un instrument !

Je me trompe. Voici que s'éclairent les hauts vitraux de la chapelle, la cloche s'ébranle, les moines en longues tules, regagnent leurs stalles à pas lents.

Vous pouvez avoir entendu de belles voix et de puissants orchestres. L'art divin de Palestrina et de Mozart, peut vous avoir dit ses secrets ; mais vous ne savez pas tout encore, si la Trappe ne vous a pas fait entendre son *Salve Regina*.

C'est le soir. Ils ont chanté la dernière Antienne de Complies. Ils ont satisfait à toutes les exigences de la liturgie, de la mortification et du travail. C'est une journée de moins à passer dans l'exil : une étape de plus vers la patrie. Leurs voix s'unissent dans un même sentiment de reconnaissance et d'espoir. Les sons se renflent et se prolongent sous la voûte et ces mâles poitrines creusées par le jeûne, trouvent des efforts inattendus, comme si elles voulaient se briser dans un dernier effort, au pied du tabernacle. *O Clemens ! O Pia ! O Dulcis Virgo Maria !*

C'est fini. Tout ce déchainement de voix expire sur la dernière syllabe : une oraison est murmurée presque à voix basse, et les moines se retirent pour aller prendre leur sommeil.

Sous les cloîtres, où la lune découpe de bizarres arceaux de lumière et d'ombre, ils peuvent apercevoir le cimetière de la communauté et la fosse toujours ouverte, qui attend le premier d'entr'eux qui mourra. C'est la pensée qu'ils emportent sur leur dure couchette, celle qu'ils trouveront à leur chevet demain matin.

Demain matin pour eux, c'est deux heures ; et minuit, les jours de fêtes.

Deux heures dans les grandes villes, c'est, vous le savez, le moment où les tavernes se ferment, où les moins effrénés danseurs s'éclipsent, où l'actrice les yeux rougis de fatigue, regagne son hôtel ; le moment où le plaisir lui-même devient si universellement une lassitude, qu'il faut de toute nécessité le quitter un peu, sous peine de n'en pouvoir jouir le lendemain.

Eh bien, c'est à ce moment même que le Trappiste commence sa journée et sa prière. Les cierges brillent à l'autel, avant que l'aube ait blanchi l'orient, et les psaumes éclatent joyeusement dans le chœur, avant que l'oiseau endormi ait retiré la tête de dessous son aile. Et ils chantent à plein cœur, ces vaillants religieux, sachant qu'ils jeûneront encore aujourd'hui, et qu'encore aujourd'hui ils travailleront sans échanger une parole !

Si plusieurs de ces visages sont émaciés et languissants, plusieurs aussi semblent pleins de santé, et tous respirent la plus franche quiétude. C'est vraiment le bonheur négatif des Saints d'ici-bas : ce bonheur qui n'exige plus rien de passager, qui n'attend plus rien de terrestre, qui n'aime plus rien que les moyens de la sanctification.

Si la tentation qui poursuivait Jérôme au désert, et qui voulait St. Benoît dans les épinés, peut arriver jusque-là, c'est possible, mais je ne crois pas que ce soit fréquent. Le plus grand nombre sont des âmes *délivrées* montant par degrés, vers la lumière de Dieu.

Rentré dans sa cellule d'hôtellerie d'où il est sorti pour entendre l'office matinal, l'étranger ne peut fermer l'œil, et son bougeoir à la main, il se met à inspecter les murailles. La pieuse et expansive indiscretion des pèlerins, les ont couvertes de réflexions en vers et en prose. Il y en a de toutes les écritures et de toutes les styles.

Que voilà bien notre pauvre monde ! Il grave ses bons sentiments sur les murs au lieu de les graver dans sa vie, et il a hâte de gâter en l'épanchant une bonne pensée, à deux pas de ceux qui ensevelissent les leurs, dans un silence éternel !

JÉHAN DES VILLES.

## UN DRAME DE LA CALIFORNIE.

Il y a quelques années le nom de la Californie, avait quelque chose de séduisant et d'enchantement qui donnait la fièvre même aux personnes les moins impressionnables. L'imagination, les récits merveilleux des voyageurs, la crédulité du peuple avaient représenté cette contrée sous les dehors les plus brillants et les plus capables de donner le vertige. La maladie de la Californie, maladie terrible, s'il en fut jamais, se communiqua dans tous les pays et envahit tous les rangs de la société. On vit des vieillards sur le bord de la tombe abandonner la vie paisible que leur âge semblait demander pour se trainer péniblement vers cette nouvelle "Terre Promise."

Le Canada malgré son éloignement de ces rivages de

prédilection, s'est senti beaucoup de cette effervescence universelle et plus d'un de nos compatriotes après avoir dit adieu à tout ce qui lui était cher, est allé arroser de ses sueurs les sables de la Colorado, afin d'acquiescer au prix des travaux les plus pénibles quelques parcelles de ce métal précieux qu'on appelle l'or.

Aujourd'hui ces temps malheureux sont passés. L'expérience et le désenchantement de ceux qui nous sont revenus, ont enfin réussi à faire disparaître l'illusion.

Le Canadien plus attaché à sa patrie commence à comprendre que le vrai bonheur et l'abondance se trouvent au pays. Cependant nous ne saurions le cacher, il a fallu plus d'un exemple pour nous convaincre de cette vérité. Il a fallu plus d'un exemple pour nous faire comprendre à combien de dangers sont exposés, la morale et les sentiments religieux sur cette terre où affluent tant de nations diverses. Combien au lieu de l'or qui devait leur assurer une fortune considérable n'ont trouvé, hélas ! que la misère et le déshonneur ? Combien sont morts exilés n'ayant pas un ami pour fermer leur paupière, pas un prêtre pour recevoir leur dernier soupir ?

Combien ? Qui le dira..... Voici un trait entre mille. C'était le 5 juin au soir. Au village de S... on ne parlait que d'Alphonse. Chacun s'empressait de lui serrer la main et de lui souhaiter un voyage heureux. Le curé suivi de quelques anciens de l'endroit était venu lui rendre visite afin de tenter les derniers efforts pour le dissuader de son dessein. On lui exposa en vain les dangers de tout genre auxquels il s'exposait dans un pays étranger ; en vain ses amis essayèrent d'ébranler son courage par le récit de ce qui était arrivé à d'autres voyageurs ; tout fut inutile. Je pars demain, dit-il, pour la Californie, c'est décidé. Le prêtre voyant que ce dessein était arrêté chez lui depuis longtemps, n'insista pas davantage et ne songea plus qu'à lui donner des conseils pour l'avenir. Alphonse promit d'être fidèle à tous ses devoirs et de demeurer bon chrétien ; puis l'on se sépara. Le lendemain dès l'aurore toute la famille était éveillée. Clémence l'épouse, qui bientôt allait devenir veuve, préparait la malle de son mari, tandis que l'aînée de ses filles servait sur la table quelques mets préparés avec soin pour le départ de son père. Tout était triste à la chaumière, les larmes coulaient de tous les yeux ; on pleurait en silence, le cœur à aussi son langage ; langage éloquent, car il est l'expression de ce qu'il y a de plus intime chez l'homme. Alphonse, malgré sa résolution de rester ferme en cette circonstance ne pouvait contenir son émotion et s'efforçait inutilement d'essuyer les larmes qui inondaient ses yeux. Le courage et la fermeté ne peuvent rien contre les sentiments de la nature. Bientôt la douleur éclata et on n'entendit plus que des sanglots. Alphonse soulagé par ces pleurs, se remit un peu. Il mangea quelques gâteaux, puis vint le moment de se dire adieu. Alphonse voulut parler, les larmes étouffèrent ses paroles, à peine Clémence put elle saisir ces mots eutrecoupés. "Je reviendrai bientôt." Longtemps Clémence suivit du regard celui, hélas ! qu'elle ne devait plus revoir. Il disparut enfin et l'épouse revint seule s'asseoir au foyer.

Après plusieurs jours d'un pénible voyage Alphonse aborda heureusement à San Francisco. Il ne tarda pas à rencontrer un riche Yankee qui l'engagea pour travailler dans les mines. Naturellement laborieux, possédant des muscles à toute épreuve, il se fit la réputation d'un excellent ouvrier et attira l'attention de son maître qui pour exciter son ardeur, augmenta son salaire. Quatre années s'écoulèrent ainsi, temps d'ennuis et de durs labeurs. Alphonse avait beaucoup économisé et possédait une jolie fortune, car pour la vie modeste de notre ami, 6000 piastres étaient plus que suffisant pour lui assurer ainsi qu'à sa famille une honnête aisance. Se trouvant assez bien pour retourner vivre tranquille et heureux dans son village, il avait déjà fixé son départ à quelques mois lorsqu'une lettre pressante de son épouse, le décida à partir sans retard. Quelques jours après il arrivait à San Francisco où il devait s'embarquer sous peu pour le Canada. C'était le 4 juillet. Dans toute l'étendue de la république, on ne voyait que fête, réjouissances, feux d'artifice et illuminations. La grande métropole de la Californie, semblait en ce jour vouloir éclipser toutes ses rivales par le grand nombre et l'éclat de ses démonstrations de tout genre. Dans les rues on se pressait de toutes parts, tant était grande la circulation.

Chacun voulait donner son contingent à cette fête nationale et se montrer zélé républicain. Alphonse seul se promenait avec indifférence au milieu de cette foule agitée et enthousiasmée du beau spectacle qui s'offrait à ses regards. Il était facile de voir que ses pensées étaient loin de ce qui se passait autour de lui. En effet sa patrie, sa famille qu'il avait quittée depuis si longtemps et qu'il allait enfin revoir ; sa chère Clémence, ses enfants qu'il brûlait de presser sur son cœur, tels étaient les objets qui l'occupaient en ce moment. Il se voyait au milieu de ses concitoyens, comptant sous les regards éblouis de son épouse, les 6,000 piastres, fruit de son absence, et racontant à ses amis les incidents de son voyage. Il marchait ainsi absorbé par ces pensées, lorsque tout-à-coup un homme se présente à lui d'un air souriant et engage une conversation des plus gaies et des plus aimables.

Il connaissait, disait-il, le maître au service duquel il travaillait depuis 4 ans, il avait entendu parler d'Alphonse plus d'une fois et était heureux de se trouver ce soir avec lui. Alphonse, dont la bonne foi ne soupçonnait aucun artifice, se laissa aisément charmer par les manières séduisantes de ce nouvel ami et quelques instants après il le suivait dans un café. On vida quelques verres qui obligèrent Alphonse à ouvrir sa bourse. Son compagnon jeta un regard avide sur le contenu et la vue des \$6,000 en or, alluma le feu de la convoitise dans son âme. Il redoubla de galanterie et accabla de politesse et d'obligance son ami qui ne savait trop comment répondre à tant de marques d'empressement. Quelques jeunes gens bien mis et à l'air respectable ne tardèrent pas à entrer. Ils échangèrent un regard significatif avec l'ami d'Alphonse qui les invita à venir se réjouir avec eux. Les libations continuèrent. Une heure, deux heures s'étaient écoulées et l'on buvait toujours. Alphonse commençait à ressentir les effets des vapeurs alcooliques. L'un d'eux

tira de sa poche un magnifique jeu de carte et l'on s'amusa quelque temps. On fit venir encore quelques bouteilles, puis on proposa de mettre un enjeu pour donner, disait-on, plus d'intérêt à la partie. Après quelques résistances Alphonse consentit. Il joua et gagna beaucoup d'abord ; ces succès l'enhardirent, il risqua davantage, c'était là que l'attendaient ses infâmes compagnons. Il perdit plus de cent piastres en un instant.

Il devint exaspéré. "Je paris deux cents piastres, dit-il, pour l'as de pique." La carte tourne et l'as de pique n'apparaît point. Un horrible juron sort de sa bouche ; boit encore et joue toujours. Sa bourse se vide avec une effrayante rapidité, rien ne l'arrête. Minuit sonne. Il se lève pour partir, on le retient, il faut à ces vautours jusqu'au dernier centin. Alphonse n'entend plus et ne voit plus rien.

Le lendemain, il se réveille, mais ô ciel, quel réveil ! Il sort de cette taverne la rage dans le cœur, en maudissant sa faiblesse et ses odieux amis. Le désespoir s'empare de lui. Moi retourner au Canada, dit-il, revoir ma famille, pauvre, couvert de honte !... non jamais ! Je mourrai ici. Depuis Alphonse changea de vie ou plutôt il continua à s'enfoncer dans la fange et à se couvrir de toutes les indignités. Il ne recula plus devant aucun crime et son nom fut mis au rang des plus insignes scélérats. Il s'engagea dans une compagnie de brigands, de dévaliseurs de grands chemins et on ne le rencontra plus qu'avec terreur au milieu des bois et des rochers escarpés où il avait établi sa demeure. Si le lecteur veut retourner auprès de la chaumière que quittait Alphonse il y a quelques années, il verra que les temps sont bien changés. Frappez à cette porte. Ecoutez ? Personne ne vous répond. Interrogez les passants ! Ils vous diront qu'il y a plus de 15 ans que le silence règne sous ce toit abandonné. Le dernier de cette malheureuse famille est parti pour un lointain voyage et personne n'en a ouï parler depuis. Les autres ne les cherchez pas ; c'est à peine si quelques habitants de ce village pourraient vous marquer dans un coin obscur le lieu où reposent leurs froides poussières. Voilà la seule réponse que vous pourrez obtenir. Vingt années s'écoulèrent. Un jour, à quelque distance de Stockton, en Californie, se promenait un jeune homme dont le front sombre et soucieux annonçait de vives inquiétudes et de tristes pensées. C'était l'heure où le labourer fatigué des travaux du jour songe à réparer ses forces par le repos de la nuit, et cependant ce jeune homme demeuré seul continuait à se promener toujours en proie aux douloureuses pensées qui agitaient son âme. Tout-à-coup, auprès d'un bois, voisin on entend un cri affreux, un cri de détresse. Il se redresse, son cœur bat avec plus de force, il se précipite vers l'endroit d'où s'est échappé le cri. Il arrive auprès d'un malheureux expirant, baigné dans son sang, il arrache le poignard de sa blessure. Quelques pièces d'or dispersées autour de lui, lui apprennent assez le motif de cet assassinat.

Il se lève pour aller donner l'alarme, lorsqu'il aperçoit à quelque distance de lui, au travers d'un buisson épais, deux visages terribles dont les yeux flamboyants sont fixés sur lui. Il se dirige vers eux, tenant à la main le poignard encore tout sanglant qu'il vient d'arracher. Ils sortent de leur retraite et viennent à sa rencontre. L'un semble au milieu de sa course, l'autre a déjà quelques cheveux blancs. Ils brandissent dans leurs mains d'atréux coutelas. Ils s'élancent sur le jeune homme qui les attend d'un pied ferme. Dès le premier coup l'un d'eux tombe. Un duel horrible s'engage entre les deux athlètes survivants. On combat des deux côtés avec acharnement, car il s'agit de la vie. Mais enfin le jeune homme dont les forces s'épuisent par les nombreuses blessures qu'il a reçues, cède ; son bras défaillant tombe ; et il mord la poussière. Son ennemi s'approche, il va plonger le fer homicide et venger son compagnon. Mais soudain, sa main tremble. Il hésite. . . . Il faiblit. L'arme glisse de sa main.

"Mon fils, dit-il." Les forces l'abandonnent, un nuage couvre sa vue. Sur les lèvres du jeune homme à demi éteint on entend encore murmurer le nom d'Alphonse, ses yeux s'ouvrent encore une fois, avec effort et se ferment pour toujours. Alphonse, car c'était bien lui, reprend ses sens. Il appelle son fils, il ne répond plus. Il met la main sur le front de son enfant. Les froides sueurs de la mort l'ont déjà glacé. Il se lève. J'ai tué mon enfant dit-il ; puis maudissant son sort et blasphémant contre le ciel—c'est assez de crimes, dit-il, j'ai assez vécu, puis il s'enfonce son poignard dans le cœur. Quelques instants après son corps n'était plus qu'un cadavre et son âme allait rendre compte à Dieu de tous les crimes dont elle était souillée.

UN AMI.

Beauharnois, le 12 septembre 1873.

Le compositeur Paër, passant à Toulon, fut vivement pressé de faire exécuter une de ses compositions.

Comme il objectait que, pour cela, il fallait des chanteurs, on lui amena trois jeunes hommes ayant des voix remarquables.

C'étaient tout simplement trois forçats.

Un surtout fit l'admiration du maître, qui oublia complètement la position de son nouveau ténor.

—Veux-tu venir à Paris ? lui dit-il. Je me charge de te faire une grande position.

—Je ne demanderais pas mieux ; mais on ne me laissera pas partir, répondit douloureusement le pauvre diable.

—Ceci me regarde, tranquillise-toi.

—Mais, monsieur reprit l'infortuné jeune homme, comment voulez-vous que j'ose me mêler à des chanteurs, avec ce que j'ai sur l'épaule ?

—Qu'as-tu donc sur l'épaule, mon garçon ?

—Voyez !

Et, écartant sa chemise, il montra sur sa chair une place où le fer rouge avait imprimé d'une manière indélébile les terribles lettres T. F.

—T. F. ! s'écria Paër, qui poursuivait son idée, T. F. ! mais c'est parfait, mon garçon ; on dirait que cela a été fait exprès. T. F. ! ça fait justement THEATRE-FRANÇAIS. On fera marquer les autres.

## NOS GRAVURES.

## LOURDES ET SON PANORAMA.

Lourdes, par lui-même, se trouve pour ainsi dire dans un entonnoir formé par les montagnes environnantes; mais cet entonnoir, échancré dans sa partie sud, laisse apercevoir la délicieuse vallée de Pierrefitte, où circulent en méandres les eaux du gave de Pau.

De loin en loin, dans cette vallée, des ruines de vieilles tours placées sur des monticules indiquent que cette gorge était l'entrée de tout un pays important, que l'on fortifiait pour en défendre l'accès contre les invasions. Un rideau de montagnes, aux cimes couvertes de neige, terminent cette perspective.

Votre regard, un instant entraîné dans le paysage lointain, revient sur le premier plan et voit se dresser devant lui, sévère et majestueuse, cette forteresse féodale que vous voyez reproduite de profil dans notre dessin.

Ce château, parfaitement conservé dans toute sa pureté de formes, a joué certainement un grand rôle dans l'histoire du pays; il était considéré comme une des clefs de la Bigorre. Cette position, inexpugnable avant la découverte de la poudre, fut fortifiée de temps immémorial, témoins de vieux débris de murs qui portent encore l'empreinte ineffaçable de la main du peuple-roi.

Les sarrasins, si l'on croit une légende écrite, s'y seraient cantonnés après le désastre de Poitiers, et n'auraient cédé la place qu'à Charlemagne, qui en aurait fait don à l'église de Notre-Dame du Puy-en-Velay, en reconnaissance de l'intervention de cette protectrice céleste. En effet, Notre-Dame du Puy aurait déterminé, par un miracle, le chef sarrasin enfermé dans la place à se soumettre au roi des Francs, retenu depuis plusieurs mois dans le formidable rocher. Ce n'est donc pas la première fois qu'une puissance divine aurait fait une apparition dans cette contrée.

Dans le quatorzième siècle, Lourdes, avec le reste de la Bigorre, fut remis à l'Angleterre, d'après une clause du traité de Brétigny. Après la retraite des Anglais, le rôle guerrier de Lourdes semblait être terminé, lorsque éclatèrent les guerres de religion. Les catholiques restèrent constamment maîtres de ce poste et repoussèrent plusieurs fois les attaques des protestants du Béarn.

Dès que l'artillerie fit quelques progrès en France, le fort, dominé de tous les côtés, n'avait plus sa raison, et fut conservé comme prison d'Etat. Plus d'un captif sans doute a gémi dans les tourelles et soupiré après cet air pur de la liberté que lui envoyaient les montagnes à travers les épais grillages de fer.

Un bruit sourd et continu, semblable à celui d'un orage qui gronde dans le lointain, se fait entendre au pied du fort; c'est le gave qui dans sa course rapide, vient se heurter sur la base du rocher, comme l'éclume blanche de la mer sur la falaise. Alors, attiré de ce côté, vous ne tardez pas à apercevoir, à moitié perdu sous les ombrages, le chemin qui conduit à la grotte. Là circulent les pèlerins, les voitures de poste, les pèlerins, les marchands, les égarés touristes, les mendicants, tout ce qui constitue le personnel de ce rendez-vous religieux cosmopolite.

Ce n'est pas tout, suivez cette foule en promenant votre œil sur la silhouette des peupliers, et vous atteignez un toit de chaume circulaire; c'est là qu'a été impo- sée une immense aube qui sert de réfectoire aux pèlerins. A droite de ce dôme est construit le monastère des religieux préparés à la garde de la grotte; enfin, touchant au monastère, s'élève sur un rocher granitique cette superbe église gothique à trois étages superposés et surmontés d'une flèche qui semble défier par sa majesté les cimes voisines. Les jours de grands pèlerinages, des bannières et des oriflammes, brocées de la main des dames de France, flottent à toutes les ouvertures, et le soir, quand les galeries circulaires sont illuminées, cette église en feu, sur le fond noir des montagnes, a vraiment un aspect magique.

## LA RESTAURATION DE LA COLONNE VENDÔME.

Nous extrayons de l'Illustration de Paris les détails suivants sur les travaux de restauration de la colonne Vendôme :

La première opération consiste à enlever les parties détériorées.

Pour cela, l'ouvrier, armé d'une mèche d'acier à laquelle il imprime un rapide mouvement de rotation au moyen d'un archet, entame le bronze sur plusieurs points successifs, et, avec un ciseau, achève de détacher la partie détériorée et de préparer le vitel ou l'alvéole dans laquelle on fixera la pièce rapportée.

Pour former cette dernière, les panneaux sont livrés au statuaire qui modèle en terre les sections manquantes des bas-reliefs, visage de soldat, jambe d'officier, roue de canon, queue de cheval, etc., puis ce premier travail achevé, tire une épreuve en plâtre de ses raccords et rend le tout, épreuve et panneau, au fondeur. Le modèle en plâtre, sert à former le moule creux en sable à l'intérieur duquel on dirige un jet de bronze en fusion d'une composition identique avec celle du métal qui constitue l'enveloppe de la colonne. L'épreuve définitive en bronze est de grosseur, introduite dans l'alvéole qu'elle doit occuper, et elle y demeure fixée très solidement au moyen de tenons de cuivre. La forte épaisseur des panneaux surtout dans les parties où se présentent les reliefs, n'a pas permis de recourir à la soudure, mais l'habileté des ouvriers chargés d'ajuster les raccords est telle que, même en y regardant de très-près, on distingue difficilement les lignes de jonctions.

Quant aux parties absolument manquantes, ou tout à fait brisées, elles devront être refaites par le statuaire suivant les modèles et les dessins que l'on possède des bas-reliefs de la colonne Vendôme, puis moulées et fondues en bronze, et enfin rajustées comme les raccords par des tenons de cuivre.

L'ajustage terminé, raccords et panneaux complétés dans toutes leurs parties, le ciseleur intervient pour enlever les bavures du métal et pour parfaire la jonction des lignes sculpturales des pièces rapportées avec les anciennes demeurées intactes. La mise en couleur de

toutes les additions et restaurations suivie d'un nettoyage général du panneau entier achève la série des opérations après lesquelles les plaques seront transportées au chantier de la place Vendôme et mises à la disposition de l'architecte de la colonne, M. Normand, l'habile restaurateur de l'Arc-de-Triomphe. C'est à son obligeance que nous avons dû de pouvoir visiter les ateliers où se restauraient les panneaux du monument, afin de mettre les lecteurs de l'Illustration au courant des opérations multiples et délicates qui y sont entreprises et que le goût de l'artiste, comme l'habileté des ouvriers, promettent de mener à bonne fin.

Le gardien des travaux de la colonne—qui plus tard sera le gardien de la colonne réédifiée—est le sergent Hoff, si célèbre pendant le siège de Paris par son ardent patriotisme et dont les exploits sont devenus légendaires. C'est bien à ce brave sous-officier qu'appartenait l'honneur d'être le gardien du souvenir le plus marquant de notre ancienne gloire militaire.

## UN HÉROS DU SIÈGE DE PARIS.

C'est une colombe de taille moyenne, de forme gracieuse et bien proportionnée, au plumage rouge étincelant. Son œil vif et intelligent est noir, bordé de jaune doré.

Elle est née au mois d'avril 1870, dans le colombier de M. Deroard, secrétaire de la Société l'Espérance. Son père est un robuste pigeon anversoïse, qui lui a donné son vol soutenu.

Bien avant d'être nubile elle s'était déjà distinguée dans les concours d'Orléans, de Tours et de Blois, qui eurent lieu, comme à l'ordinaire, au printemps de l'année terrible. Elle devait figurer dans le lancer de Ruffec, cette pierre de touche des pigeons d'élite; mais le gouvernement impérial l'interdit, pour ne point favoriser l'éducation de voyageurs prussiens.

Aussitôt après la proclamation de la République, la société l'Espérance offrit ses services. Elle proposa un grand départ destiné à faire sortir cent cinquante pigeons voyageurs avant l'investissement de la capitale. Mais lorsque l'ordre arriva il était trop tard. Paris était bloqué.

Quand M. Rampont, directeur-général des postes, imagina d'employer les ballons au transport des pigeons, on commença un peu au hasard par des oiseaux de second choix. Mais on prit des messagers d'élite pour l'expédition qui eut lieu le 7 octobre avec l'Armand Barbès et le Washington. Notre fille de l'air était une des seize colombes de la plus belle espérance qu'on confia au ballon qui emportait M. Gambetta.

Dès le lendemain elle était de retour à son pigeonier de la rue Simon-Lefranc. Elle apportait tous les détails d'une expédition mouvementée, dont le résultat avait déjà été transmis par un pigeon lancé avant elle, celui qu'on appela depuis le Gambetta. Son message était daté de Roye, pauvre hameau de Picardie, où les voyageurs l'avaient rédigé à tête reposée dès qu'ils s'étaient sentis hors de la portée des Prussiens.

Le 12 octobre, on la mettait à bord du Jules-Favre, qui partait par un vent du sud assez violent. Le retour ne put être immédiat, car il fallut perdre quelques jours pour ramener les pigeons à Tours. Le message qu'elle apporta enfin au commencement de novembre montrait déjà que la France du dehors n'était plus d'accord avec la France du dedans.

Le troisième voyage eut lieu à bord de la Ville de Châteaudun. Cette fois on la lança la première de Réclamville, lieu de l'atterrissage. On lui donna à porter un message laconique, mais si habilement rédigé, avec une précision toute spartiate, qu'il photographiait la situation.

L'investissement s'élargissait, la saison s'avancait, et les naufrages aériens commençaient. Deux jours avant, le Galilée, percé de balles, était tombé entre les mains des Prussiens.

Le surlendemain, un oiseau échappé au désastre de Ferrières complétait ces nouvelles; il apprenait que le Daguerre, porteur de trente pigeons, était tombé entre les mains de l'ennemi avec les appareils photographiques qui formaient le reste de sa cargaison.

Alors éclata dans la grande cité captive une véritable panique aérienne. Les départs nocturnes étaient inaugurés. Notre héroïne faisait partie de l'escouade de trente-six pigeons qu'on confia au Général Uhrich. Parti le 18 novembre, à onze heures du soir, ce malheureux aérostat fut ballotté pendant trois longues heures entre deux courants contraires, et ramené à Luzarches, à 30 kilomètres de Paris. Ce n'est pas sans peine qu'on parvint à soustraire à l'ennemi les cages qui renfermaient presque les dernières colombes de l'Etat. Mais au retour de cette expédition si dangereuse, notre héroïne rapportait triomphalement les dépêches photographiées par le système Dagron. En outre, c'était d'Orléans qu'elle avait été lancée.

Mais quand eut lieu le départ du Denis Papin, la triste réalité apparaissait évidente. La grande sortie avait échoué. Cette fois encore, notre pauvre colombe put être lancée de Tours, mais c'était au moment où le gouvernement lui-même battait en retraite. Au lieu de dégager la capitale, il allait se réfugier à Bordeaux. La vraie guerre était finie, c'était l'agonie de la défense qui commençait.

Malgré le froid, malgré la bise, malgré les oiseaux de proie, la brave petite messagère regagna une cinquième fois son doux nid, apportant au grand Paris les nouvelles qui, malgré leur caractère sombre, désespérant, n'en étaient pas moins un soulagement.

Une sixième fois elle franchit les lignes ennemies à bord de la Délivrance, nom ironique à la veille de Janvier.

Quelques jours après, la colombe était lancée aux Ormes, à plus de 300 kilomètres de Paris. A peine était-elle en l'air, qu'un coup de fusil qui lui cassait l'aile l'abattait. Mais, rassurez-vous : quand le malavisé trop adroit qui l'avait frappée reconnut les cachets de l'Etat sur les plumes de sa victime, il entoura de soins la brave et malheureuse volatile, la guérit, et put la rendre à son maître après la capitulation de Paris.

W. DE FONVIELLE.

## FAITS DIVERS.

C'est du fond de la Bavière que nous arrive aujourd'hui le récit d'un des plus épouvantables forfaits dont les annales du crime fassent mention.

L'esprit se refuse à croire que deux hommes, le père et le fils, aient pu concevoir et exécuter de sang-froid le quintuple crime dont nous rapportons les détails. Il semble qu'ils aient voulu surpasser la férocité de Mano, l'assassin de Barp, massacrant sa famille. Mano était seul, il n'a reçu conseil que de sa conscience dépravée; mais ici c'est un père qui donne à son fils la pensée du crime, qui l'encourage à le commettre, et fait le guet, parce que sa main débile ne lui permettait plus de lever la hache sur ses enfants.

Mais il vaut mieux raconter les faits que de les commenter.

Dans un village de la basse Bavière, à Thalmassing, habitaient deux hommes dont la réputation était tristement établie. L'un d'eux, le père, vieillard de 62 ans, s'appelait Joseph Marchner; il avait fait 8 ans de travaux forcés pour meurtre; son fils aîné avait suivi l'exemple paternel et au moment où les faits se sont passés, il subissait une peine de 16 ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat. Voilà quels étaient les antécédents judiciaires de la famille Marchner.

L'autre individu, c'était Xavier Marchner, le fils cadet âgé de 22 ans. Celui-là n'avait pas encore subi de condamnations.

Dans le même village habitait, avec son mari, la fille de Marchner, mariée depuis une dizaine d'années; elle avait trois enfants âgés de 1 à 9 ans. Depuis le mariage de sa fille unique, les affaires du vieux Marchner n'avaient pas prospéré; il avait fait des pertes, et comme il avait doté sa fille, il attribuait ce dérangement de ses affaires à la privation qu'il s'était imposée. Il convient de dire que l'inconduite de Marchner était la véritable explication d'une gêne qu'il ne voulait pas supporter. C'est alors que dans la tête de ce vieillard germa un infernal projet. Il résolut de faire périr sa fille, son gendre et leurs trois enfants pour recouvrer la part d'héritage qu'il avait abandonnée à sa fille. Mais ils ne se sentaient ni assez de force ni assez de courage pour accomplir le crime projeté. Il s'adressa alors à son fils Xavier, bien digne de le comprendre, et il lui fit part de son plan. Xavier n'hésita pas un instant, il entra aussitôt dans les vues de son père et s'offrit à faire l'office de bourreau.

Une nuit, les deux assassins se mirent en devoir d'exécuter leur monstrueux dessein.

Le père se plaça aux abords de la maison de sa fille. C'était lui qui devait faire la sentinelle avancée pendant que son fils s'acquitterait de sa sanglante besogne. Profitant du calme dans lequel le village était plongé, Xavier Marchner pénétra dans la maison de sa sœur, et tandis qu'elle dormait, il lui brisa le crâne. La malheureuse femme était dans un état de grossesse avancé. Son mari était assommé presque au même moment. Ce double crime n'avait fait qu'exaspérer encore l'assassin; fidèle à sa promesse, il se ruait sur les trois enfants qui dormaient près de leurs parents, et les assomma sans pitié.

Cela fait, il abandonna le théâtre du crime et rejoignit son père.

Les assassins croyaient avoir bien pris leurs mesures; ils pensaient qu'aucun témoin ne se lèverait pour les accuser. Tous les habitants de la maison n'avaient-ils pas péri? Et tel était le cynisme du jeune homme qu'au sortir de la maison ensanglantée où il laissait ses victimes, il se rendit aussitôt près de sa fiancée et passa le reste de la journée auprès d'elle, devisant de ses affaires, causant de ses projets d'avenir avec gaieté. Enfin il alla se coucher en sifflant et en chantant.

Mais par un hasard providentiel, une des victimes n'avait pas succombé. Quand les voisins entrèrent dans la chambre où le crime s'était accompli, ils s'aperçurent que l'aînée des enfants, une petite fille, respirait encore. Elle n'était qu'étourdie des suites des coups qu'elle avait reçus; et elle fut bientôt rétablie. C'est alors que l'enfant, âgée de 9 ans, raconta les détails de cet effroyable crime. Elle avait été réveillée par le bruit des coups de hache, et elle avait vu l'assassin. Elle n'hésita pas un instant à le désigner.

Xavier Marchner, immédiatement arrêté, fit pendant l'instruction preuve du plus imperturbable sang-froid, passant tour à tour de la plus odieuse hypocrisie à des accès d'aliénation mentale. Les magistrats furent un instant trompés, et on le plaça dans une maison de santé, où il fut bientôt constaté que sa folie était simulée.

L'instruction suivit dès lors son cours, et les deux monstres furent amenés devant le jury d'Amberg, en Bavière. Tous deux ont été condamnés à mort.

Un jour que Piron était chez un financier, un personne distinguée de la compagnie l'engagea à passer devant pour se rendre dans la salle à manger. Le maître de la maison, s'apercevant de leur cérémonial, dit à l'homme titré :

Eh! monsieur le comte, c'est un auteur; ne faites point de façons.

Piron met aussitôt son chapeau, et passe fièrement le premier, en disant :

— Puisque les qualités sont connues, je prends mon rang.

Dans une maladie assez grave, l'abbé de Voisenon, qui avait peur du diable, fit venir le père de la Neuville.

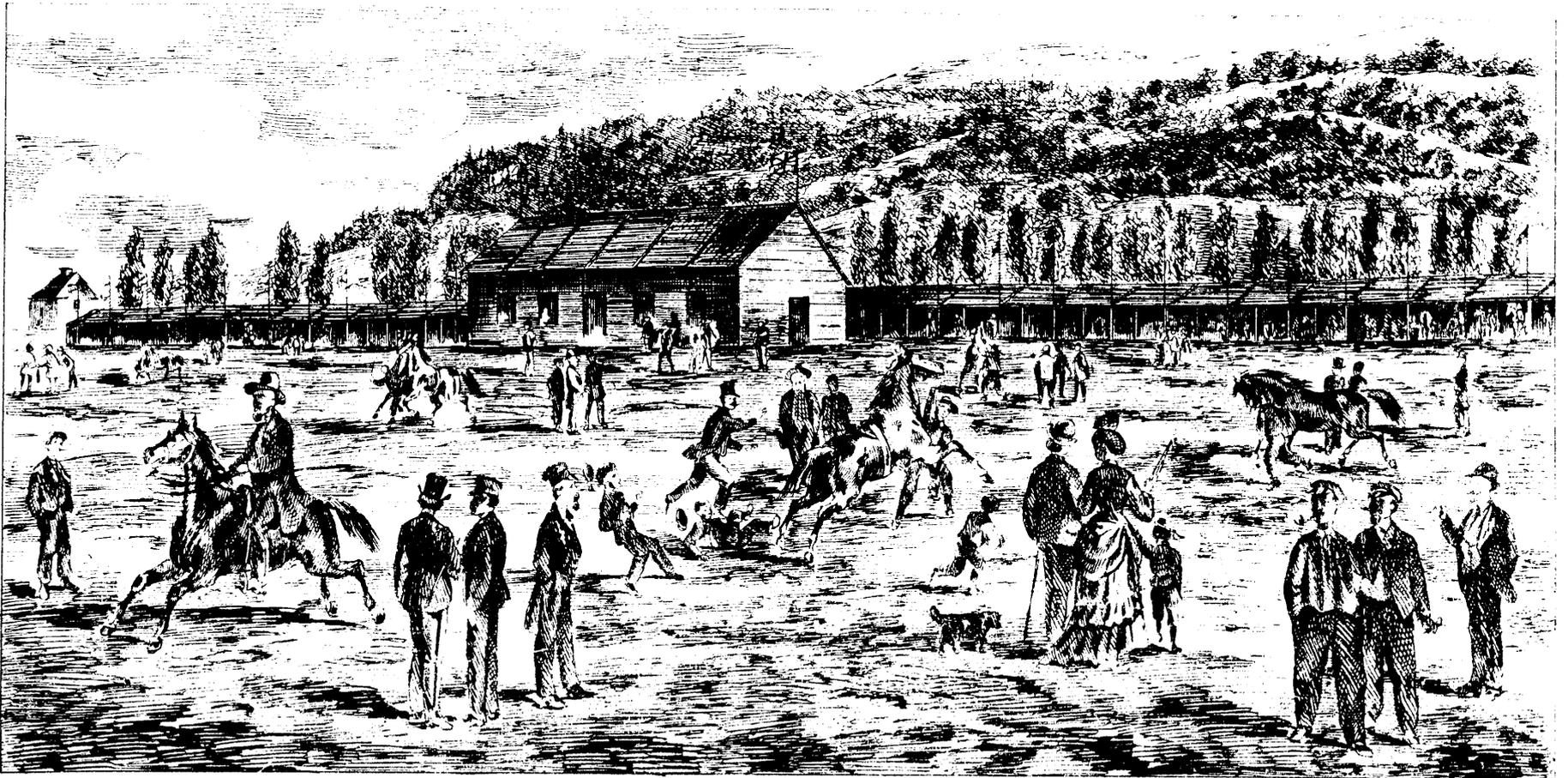
— Mon père, dit-il, en le voyant à son chevet, je ne veux point aller en enfer.

— Si vous persistez à taire vos opéras-comiques, cela pourrait dépendant bien vous arriver, répondit le jésuite; et ce ne serait pas le tout de brûler en enfer, il vous arriverait bien pis.

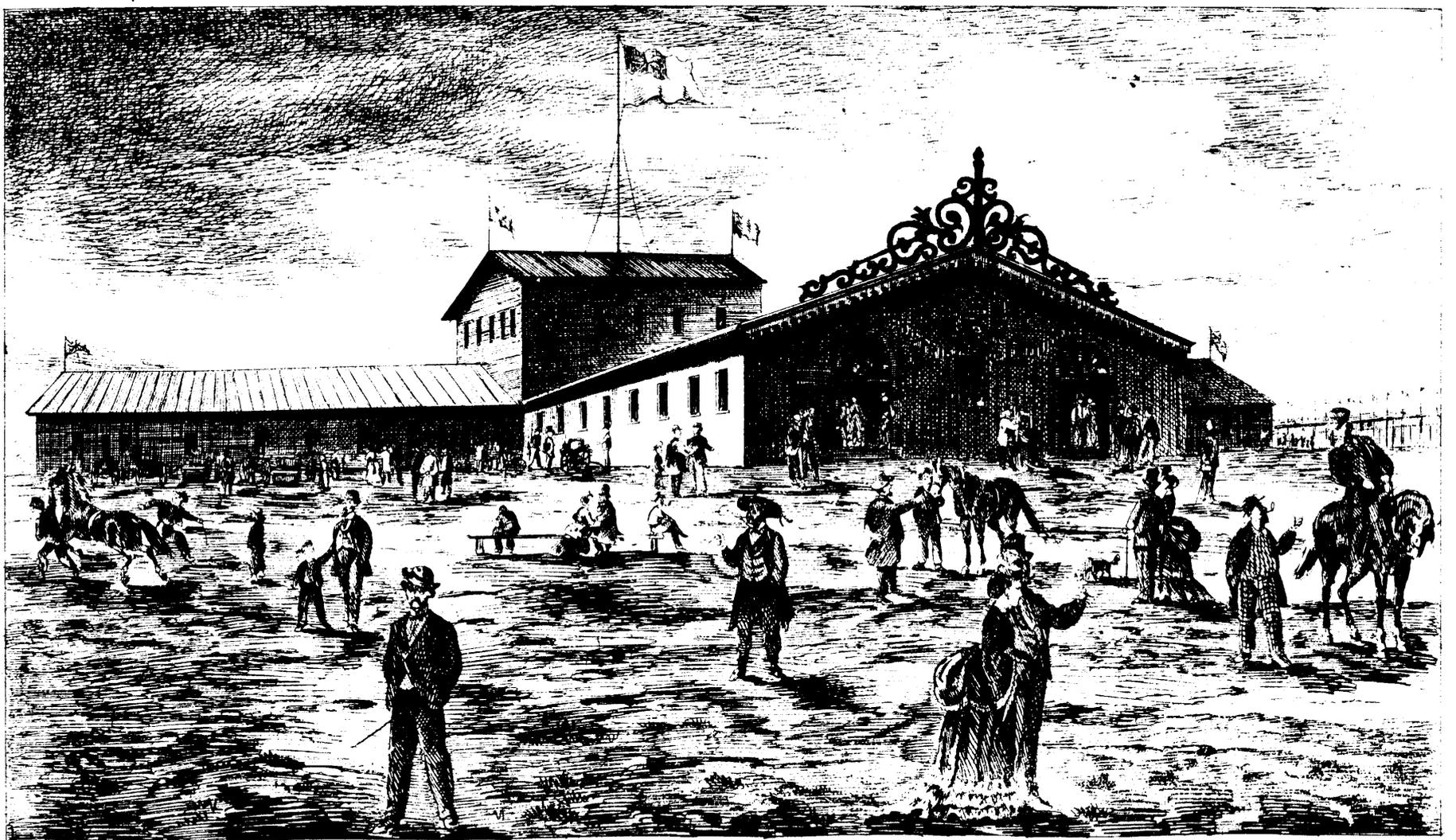
— Et quoi donc?

— Vous y seriez sifflé, mon pauvre ami.

Les Pilules du Dr. Colby sont recommandées par la profession médicale.

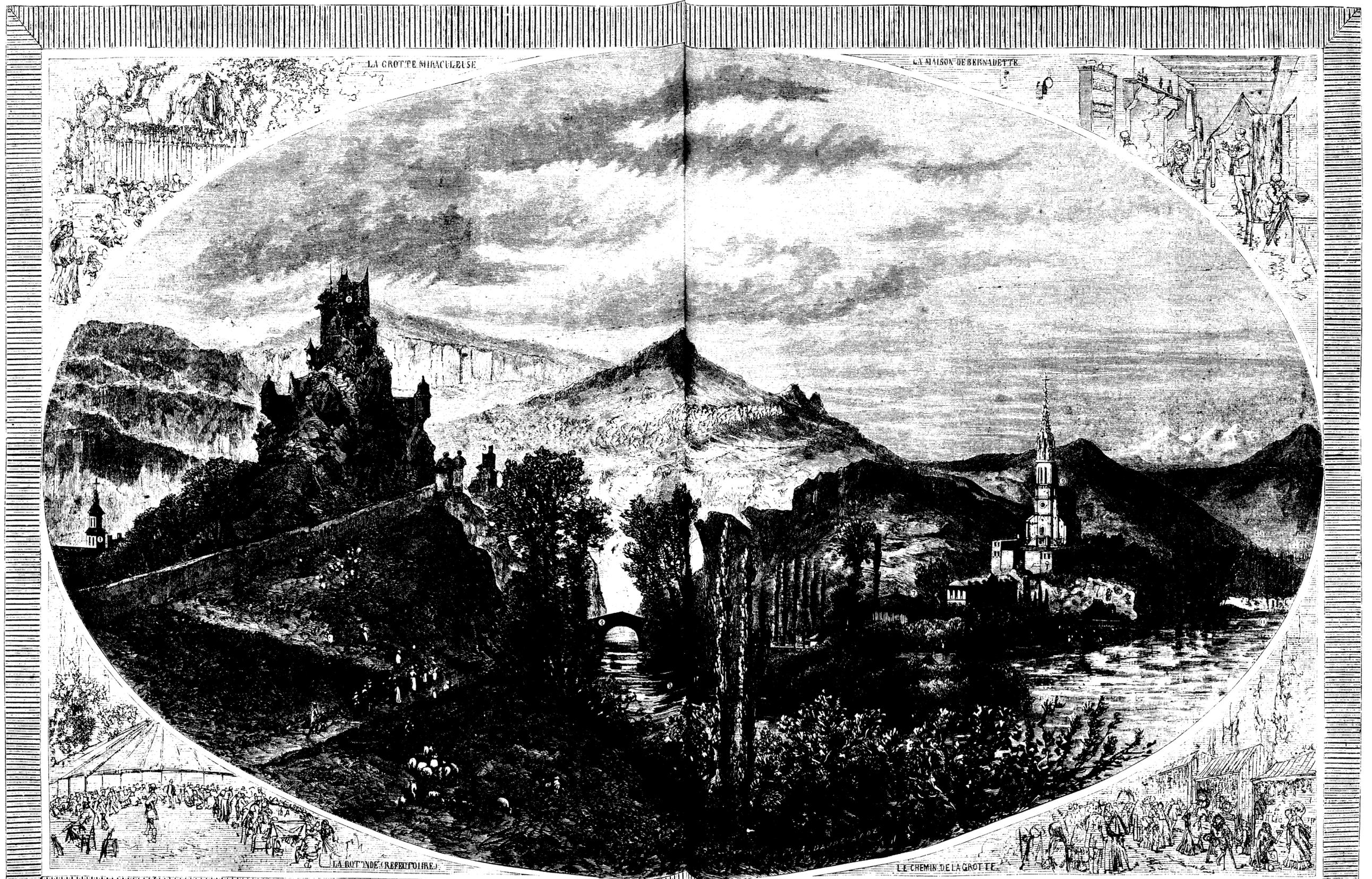


STALLES



DÉPARTEMENT INDUSTRIEL.

L'EXHIBITION PROVINCIALE.





LA RECONSTRUCTION DE LA COLONNE VENDOME.

## AVIS A NOS ABONNÉS.

Plusieurs abonnés nous ont prié de prolonger le délai pour le paiement de leur abonnement, avec droit à la PRIME, au 15 Octobre. Nous avons cédé à cette demande, vu que l'annonce a paru si tard. Mais ceux qui n'auront pas payé au 15 Octobre ne recevront certainement pas la PRIME.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 2 OCTOBRE, 1873.

## NOUVELLES ET RUMEURS.

Le parlement fédéral est convoqué pour le 23 octobre. Le Gouverneur tient sa promesse. Bientôt donc le parlement sera appelé à se prononcer sur l'enquête faite devant la Commission et en général sur toute l'affaire du Pacifique. On croit que dès l'ouverture de la session, l'opposition proposera un vote de non-confiance sur la question de la prorogation.

Les deux partis sont sûrs de la victoire. Une enquête parlementaire sera ensuite demandée, mais si le gouvernement réussit sur la question de la prorogation, l'exigera, peut-être, que la Chambre se contente de l'enquête faite devant la Commission. L'opposition ne compte pas sur le Bas-Canada pour réussir, mais elle se croit certaine d'arracher une vingtaine de votes au parti conservateur dans les autres Provinces.

D'un autre côté, les amis du gouvernement disent que les trois quarts de ceux qui ont signé la pétition contre la prorogation ont manifesté l'intention de continuer à supporter le Gouvernement, et ils prétendent que leur majorité ne sera pas beaucoup réduite.

## EXCITATION A MANITOBA.

Lépine, l'ami de Riel et l'un des chefs des Métis a été arrêté sur accusation d'avoir participé à l'exécution de Scott, et on dit que Riel lui-même aurait été arrêté s'il n'était pas parti pour les Etats-Unis. Les Métis sont très-excités et ils ne permettront pas qu'on touche à leurs chefs, mais on dit qu'on ne trouvera pas un jury pour condamner Lépine ou Riel. Cela n'empêche pas que Riel va être élu pour remplacer Sir George E. Cartier dans le comté de Provancher. Nous avons déjà mentionné la principale cause du mécontentement des Métis. Ils prétendent que lors des arrangements qu'ils firent avec le gouvernement canadien, il fut convenu que l'amnistie serait accordée à Riel et à ses amis; or il n'y a pas eu d'amnistie encore.

## ENCORE UN VOL DE LETTRE.

Nous regrettons de ne pouvoir publier cette boutade; elle est spirituelle, mais un peu trop vive et trop locale.

## LA FETE NATIONALE.

Nous apprenons que l'idée de célébrer la St. Jean-Baptiste par une grande convention à laquelle seraient conviés les Canadiens des Etats-Unis a été exprimée par M. Stanislas Drapeau, le 24 Juin dernier à Ottawa.

Voici les remarques faites par M. Drapeau en cette circonstance:

Je profite de cette heureuse circonstance pour émettre une idée qui, bien que neuve, me semble cependant mériter un accueil favorable.

Cette idée, la voici en quelques mots: Indépendamment de celles qui couvrent déjà le pays, former un Association-MERE autour de laquelle viendraient se grouper, chaque année, des délégations envoyées par les Sociétés St. Jean-Baptiste de toute l'Amérique.

Cette Association Centrale aurait pour siège, l'historique ville de Québec, le berceau naturel de la civilisation française en Canada. Le 24 juin, jour de notre fête nationale, chaque société St. Jean-Baptiste enverrait à Québec deux délégués, munis du pouvoir de la représenter à la Convention. Un Banquet serait donné et puis, à heure fixe, un toast porté par le Président, serait transmis par voie télégraphique à toutes les Sociétés-Sœurs: de sorte qu'à la même minute, l'on pourrait tâter le pouls à notre nationalité sur toute la ligne et en constater la vitalité.

A cette Convention, pourraient être mises à l'étude certaines questions relatives à l'agriculture, à la colonisation, et surtout au rapatriement de nos compatriotes exilés dans la république voisine. Quel beau spectacle que celui de la réunion de cinq à six cents Canadiens Français venus de partout, des Etats-Unis, d'Ontario, de l'Acadie, et de toutes les villes et campagnes du Bas Canada, pour se serrer la main et renouveler le serment de fidélité au vieux drapeau qui abrite nos Institutions! De ces libres épanchements au cœur et de l'esprit, naîtraient la confiance mutuelle et la reprise de relations interrompues par la dispersion ou la distance.

Au point de vue de la concentration de nos nationaux sur le sol canadien et en particulier de leur rapatriement, le gouvernement, surtout celui de Québec, en retirerait des bénéfices immenses. Secondés par toutes les

intelligences d'élite qui, à bon droit, prétendent qu'il importe plus aujourd'hui de faire rentrer dans leurs foyers ceux des nôtres qui vivent aux Etats-Unis, que de recourir à l'immigration européenne pour coloniser nos régions incultes, nos hommes d'état trouveraient alors grandement simplifiée la tâche ardue d'opposer une digue au dépeuplement de nos campagnes.

Enfin, sous quelque aspect qu'on l'envisage, une pareille Convention, pour parodier une phrase bien connue, serait une puissante épée protectrice de nos intérêts nationaux, dont la poignée serait à Québec et la pointe partout en Amérique!

Voilà mon idée, M. le Président et Messieurs, que je livre à tous hasards. C'est surtout le jour de la fête nationale qu'il importe de faire germer le bon grain s'il est jugé tel.

Nous espérons que ce projet ne tombera pas comme bien d'autres dans le vide.

Il faut que Montréal le mette à exécution. Un comité devra être formé dans quelque temps à ce sujet.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

En traversant de Brooklyn à New-York, une femme s'est jetée à l'eau avec un enfant qu'elle tenait dans ses bras. On parvint à sauver la mère, mais l'enfant se noya.

La votation a eu lieu dans le comté de Carleton, N.-B., pour un député aux Communes en remplacement de l'hon. M. Connell, décédé. Une dépêche à la Gazette annonce que M. Appleby, candidat de l'opposition, a été élu par 600 voix de majorité. M. Connell appartenait aussi à l'opposition.

Montréal. Mardi de la semaine dernière, un jeune étranger du nom de Weatherby, venu ici de Pictou, avec deux amis, s'est suicidé en se coupant la gorge à l'aide d'un rasoir.

Il paraît que le jeune infortuné n'avait pu trouver ici de situation qui lui permit de vivre honnêtement.

Découragé par son insuccès et incapable de retourner chez ses parents, il résolut de mettre volontairement fin à ses jours et à ses angoisses. Il logeait dans un hôtel de la rue St. Paul. Le soir, il descendit et se dirigea vers l'étable. Ses amis qui le surveillaient coururent après lui, mais hélas, il était trop tard, l'infortuné s'était déjà ouvert la gorge et gisait à terre baignant dans son sang. Un docteur fut appelé et fit tout en son pouvoir pour le ramener à la vie. On le transporta à l'Hôpital et c'est là qu'il a expiré hier matin à cinq heures.

L'hôtelier a rendu le témoignage que Weatherby s'était toujours conduit d'une manière excellente et qu'il ne prenait aucune boisson.

Ontario.—On lit dans le Post de Lindsay: Nous apprenons qu'un Canadien-Français, du nom de Philippe Courrier ou Coursie, employé dans le chantier de M. Adams, à Digby, a été tué accidentellement, lundi dernier:

Il était à scier un arbre, tandis qu'un autre homme abattait un pin. L'arbre rebondit, et tomba sur lui avec violence. Il eut le crâne défoncé et mourut à l'instant. Ses restes ont été inhumés dans le cimetière catholique. Le défunt était âgé d'environ 30 ans. On ne lui connaît pas de parents dans le voisinage. Il était né à Québec, où il est demeuré 18 ans.

UN HEUREUX PERE.—Des citoyens respectables et tout à fait dignes de foi arrivant de Vaco, dans le Texas, écrivent au journal L'Advance, de la dite cité, qu'ils ont parmi eux un homme qui est père de 60 enfants; il en a eu 13 de sa première femme, 18 de la seconde, 10 de la troisième, 6 de la quatrième, et 4 de la cinquième, encore vivante. De cette nombreuse progéniture 35 sont en vie. 8 sont morts pendant la guerre dans les rangs de l'armée des confédérés et 7 de mort naturelle. Ne se croirait-on pas revenu aux temps des patriarches?

La Minerve dit qu'une maison inhabitée à Hochelaga est en ce moment l'objet de la curiosité publique.

Cette résidence, abandonnée depuis le printemps dernier, serait hantée, et, au dire de plusieurs personnes, l'on y aurait entendu des bruits de chaînes.

Cette nouvelle dit la Minerve, paraît peut être dénuée de fondement aux yeux d'une foule de lecteurs et la plupart la prendront pour un canard. Nous serions les premiers à partager cette opinion, si nous ne tenions ces renseignements d'une personne digne de foi.

Le jour se fera sans doute sur ces faits qui avec l'histoire de la "femme étrange," sont encore à l'état de mystères.

M. Charles Drolet, qui vient de mourir, a été, pendant plus de 20 ans, député de la cour d'appels et régistrateur de la cour de vice-amirauté de Québec. Il était depuis longtemps d'une santé délicate, mais cela ne l'empêcha pas de remplir sa charge, jusqu'à il y a quelques jours, où la maladie avait pris un empire qu'il ne pouvait plus contrôler. Dans l'ancienne législature, il représentait le comté du Saguenay, et lors des troubles de 1837, il fut proscrit comme patriote. Il a suivi de bien près dans la tombe, son chef M. le juge Black, avec lequel il a été pendant si longtemps en contact journalier.

PREMIERS PRIX.—M. Pierre Blondin, des Tanneries des Rollands, est l'un des exposants qui ait reçu le plus grand nombre de prix à l'Exposition Provinciale. M. Blondin exposait 6 magnifiques peaux tannées pour lesquelles il a obtenu les premiers prix.

M. Grenier, photographe, a obtenu un premier prix pour un tableau à l'huile.

M. Augustus Howard, fils de M. Howard, comptable de la succursale de la Banque de Montréal, à New-Castle, N.-B., s'est suicidé lundi, en se tirant un coup de revolver.

Le jury d'enquête a rendu un verdict de "mort sous l'influence d'une attaque d'aliénation mentale."

Le défunt était un jeune homme qui donnait les plus belles espérances.

Il vient de s'instruire plusieurs procès importants à Pembroke. Ainsi, un nommé Auger, convaincu de meurtre, a été condamné à être pendu le 27 de décembre prochain, et un nommé Fergusson a été condamné à six ans de détention au pénitencier, pour faux.

Deux individus du nom de John Lyon, sr., et George Sydney Lyon, jr., viennent de subir leur procès à Barrie, Ontario, sous accusation d'avoir assassiné un étranger de Syracuse, New-York, M. Francis Fisher, commerçant, au mois de février dernier. Le jury a reconnu leur culpabilité et ces deux coupables devront subir la peine de mort le 16 de décembre prochain.

Le système d'oppression contre les catholiques continue au Nouveau-Brunswick, et la presse est remplie des faits odieux des exécuteurs de la loi des écoles communes. Ce raffinement et cette persévérance dans la tyrannie hâtent, qu'on n'en doute pas, le moment de la justice.

Des journaux protestants se joignent, maintenant, aux feuilles catholiques pour demander des modifications dans cette loi et apaiser une population, justement irritée, de 100,000 âmes.

## On lit dans le Constitutionnel:

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que M. A. Gélinas, jeune écrivain de talent qui a fait ses preuves à L'Opinion Publique et à la Minerve, est entré à la rédaction du Constitutionnel. Nos lecteurs, nous en sommes sûrs, s'en réjouiront avec nous.

On vient de découvrir les traces de l'ancienne ville de Troie dont le siège célèbre du côté des assiégeants et des assiégés, engendra presque à lui seul cette pléiade de héros historiques qui sont les successeurs directs des personnages mythologiques.

On a retrouvé les efforts des Grecs; on a trouvé jusqu'à la grande tour d'Iliou où monta Andromaque pour regarder Hector dans la plaine.

C'est M. le Dr. Schliemann qui est allé chercher, à 126 pieds sous terre ce témoignage vivant du poème d'Homère, ces ruines qui font de l'Iliade, moins une épopée qu'une histoire réelle.

Il n'est pas improbable, suivant M. Schliemann, que cette construction était une tour dans le mur circulaire, et peut-être la grande tour d'Iliou (Iliade, VI, 386) où monta Andromaque pour chercher des yeux Hector dans la plaine. En cet endroit, l'amas de débris est de 111 ou 114 pieds. La tour commande la plaine dans toutes les directions.

On a trouvé des clous de cuivre de 6 pouces environ de long sur le sol vierge, mais aucune trace d'armes ou d'instruments en métal; ces clous suffisent cependant à prouver que la population connaissait et travaillait le cuivre, et que, par conséquent, on possédait des instruments de ce métal. On a trouvé beaucoup de scies de silex, de un pouce à un pouce et demi de long, et des meules de pierres de lave de 12 pouces et demi de long sur six de large, ayant la forme d'un œuf séparé en deux moitiés. A très-peu d'exception près, tous les vases de terre cuite trouvés dans les débris troyens sont brisés et l'on ne peut en reconstituer qu'un petit nombre en réunissant leurs morceaux. Tous ces objets de poterie ont été apparemment détruits par la chute des énormes pierres qui sont tombées dans les ruines.

CHIEN ET CHAT.—Il est d'usage de dire de personnes qui ne peuvent vivre ensemble, qu'elles s'accordent comme chien et chat, mais le dictionnaire populaire n'est pas mot d'Évangile, car on trouve quelquefois des chiens et des chats qui s'accordent mieux que les hommes entre eux, comme le prouve l'histoire suivante. La scène se passe aux Etats-Unis. Un chien et un chat vivaient ensemble et faisaient bon ménage. Ils passaient leur temps à jouer ensemble, ou à dormir l'un près de l'autre, le chat dans les bras ou si l'on veut dans les pattes du chien. Quand l'un avait quelque chose, il le séparait généreusement avec son camarade. Il y a quelques jours, Pitt (c'est le nom du chien) tomba malade; de gai qu'il était il devint triste et ne voulait plus manger. Puss, son ami le chat, devint très inquiet et ne le laissa pas d'un instant. Il s'étudia surtout à trouver le moyen de faire manger Pitt. Tout ce qu'il pouvait trouver de bon, il le lui apportait et lui prodiguait toute espèce de caresses pour le décider à prendre une bouchée. Mais rien n'y faisait, Pitt maigrissait à vue d'œil et s'obstinait à ne point manger. Un jour, Puss sortit, alla chez le voisin et apercevant dans le fourneau du poêle des côtelettes d'agneau qu'on faisait rôtir pour le dîner, il en vola une et accourut la porter à son pauvre ami. Il la lui mit sous le nez pour le tenter et voyant que Pitt restait la bouche fermée, il commença à manger la côtelette en regardant, à chaque bouchée, le chien, comme pour lui dire que c'était bon. Pitt céda enfin aux instances de son ami, il consentit à manger. Puss tout transporté de joie se mit à sauter autour de Pitt et à l'accabler de caresses. Ce repas fit du bien à Pitt qui continua à manger, et aujourd'hui il est en bonne santé.

## Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les Entorses.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## MARIAGE.

A la Jeune Lorette, par le Révérend Messire Boucher, M. Frédéric Logie Tweddell, Mécanicien de Québec, fils de feu Thomas Tweddell, à Delle. Hermine Lainez, troisième et dernière fille de Sieur Eouard Lainez de la Jeune Lorette. Les gargons d'honneur du mariage étaient: MM. Charles Horvey & Wm. Covney, et les filles d'honneur de la mariée: Delle. Marie Louise Paris & Catherine Robitaille.

## DÈCES.

A Montréal, le 21 Septembre courant, Delle. Marie-Louise Carrière, à l'âge de 19 ans, 11 mois et 21 jours.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

## LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1864)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

—Lorsqu'il arrive quelquefois, dit-il, qu'un brave gentilhomme reçoit cette insulte d'un manant, il ne la relève point et laisse à ses valets le soin de châtier le rustre à coups de bâton. Que vous ferai-je donc à vous, meurtrier qui me voulez salir de votre bave? Si nous étions en pays civilisé je vous livrerais au bourreau, et j'aurais le plaisir de voir comment vous sauriez supporter le supplice de la roue? Mais ici, que faire?... Comme il est dangereux que vous viviez plus longtemps, je daigne me souvenir que vos pères furent gentilhommes, et veux bien consentir à purger la terre du dernier des Vilarme. Ecoutez! continua Mornac en contenant toujours le baron furieux qui tournait autour de lui comme un loup enchaîné, je sais où sont nos épées. Deux des Sauvages qui nous ont pris les ont accrochées, en guise de trophée, au poteau de leur cabane. Il s'agit de les avoir. Venez avec moi. Seulement, avant de nous battre, laissez-moi vous dire qu'il va falloir user de ruse. Comme nos gardiens n'aimeraient peut-être pas nous voir couper la gorge tout de bon, nous feindrons une simple passe-d'armes, un assaut courtols, ce dont je sais comment les prévenir. Quelques jeunes gens m'ont demandé l'autre jour de leur montrer à se servir de l'arme blanche. Nous allons leur donner à l'instant le spectacle d'une joute qui sera fort de leur goût. Laissez-moi faire. Seulement, s'il vous plaît, rengez-vous ce cure-dents.

Vilarme subjugué, ramassa l'arme que Mornac lui poussait du pied, la remit dans sa gaine et suivit le chevalier.

L'heure était assez avancée pour que les Sauvages fussent levés et hors de leurs cabanes.

Mornac alla droit à un groupe de jeunes gens qui s'exerçaient au saut et à la course pour se détirer les membres et se réchauffer sous l'air piquant du matin.

En quelques gestes, Mornac leur indiqua que, si on leur prêtait des épées à Vilarme et à lui-même, tous les deux donneraient à l'instant aux spectateurs une idée de la manière de s'en servir.

La jeunesse d'Agner comprit, poussa des cris de joie et courut aux cabanes où les épées étaient suspendues.

—Maintenant, dit le chevalier au baron, veillez sur l'expression de votre physiologie. Quittez un peu cet air farouche pour une mine plus riante. Bien, comme cela. Mordicus! baron, vous avez bien le sourire le plus faux dont le diable ait jamais orné la bouche d'un homme. Ah ça! n'allons pas nous ficher encore, et reprendre ces façons d'ogre affamé. Bon! voici nos armes.

Mornac saisit avec empressement son épée dont il fit plier la bonne lame en appuyant la pointe sur le sol tandis qu'il pesait sur la poignée.

—C'est bien toi, ma vieille! Je reconnais là ton vaillant fer de Saint-Etienne, (1) qui pille toujours et ne casse jamais. Et la vôtre, baron, est-elle aussi en ordre? Oui, bien. Dirigeons-nous vers cet échafaud où nous avons falli être brûlés vifs à notre arrivée. Nous grimperons dessus pour être plus à l'aise. Les spectateurs se tiendront au bas, de sorte que nous pourrions ferrailer en toute liberté. Drôle de duel, tout de même! Les témoins n'y feront pas défaut!

La foule grossissait à vue d'œil; car l'on savait que les deux blancs allaient s'escrimer à l'arme blanche, spectacle fait pour réjouir une peuplade de guerriers.

Quand les deux hommes furent installés sur l'estrade, Mornac dit à Vilarme.

—Attention, maintenant. Avant de tomber en garde, faisons tous les saluts d'usage à l'académie.

Leur épée dans la main gauche, la poitrine effacée, le corps droit, la tête haute, ils se regardèrent un instant, frappèrent deux fois le sol du pied droit en signe d'appel, portèrent la main droite à leur épée qu'ils saisirent en l'amenant ensemble à la bouche. Les deux lames décrivirent en sifflant un double cercle à droite et à gauche, et les deux combattants se tendirent en tombant en garde.

—Allez! cria Mornac.

Le baron que la rage dévorait ne se fit pas prier, et pendant plusieurs minutes, son épée enveloppa Mornac en des centaines de cercles de feu.

Calme, bien campé sur ses jambes, se couvrant de son arme, l'œil au guet, le poignet ferme et preste, Mornac para toutes ces bottes rapides sans rompre d'une semelle.

Lorsque le baron fatigué s'arrêta un instant

pour prendre à son tour la défensive, notre Gascon s'écria :

—Eh! sandis! nous avons tous deux été à bonne école! Vous avez là certain petit coup de seconde d'un effet assez surprenant... lorsqu'on ne le connaît pas. Je me flatte cependant de vous montrer mieux tout à l'heure. Vous concevez bien qu'il ne faut pas en finir tout de suite. Ce serait priver ces braves gens de leur dû. Voyez un peu comme cela les amuse.

La foule qui grouillait à leurs pieds ne se sentait pas d'aise. Chacun des coups portés et parés l'enthousiasmait.

Tout en parlant Mornac tâtait son adversaire qui arrivait assez lestement à la parade.

—Pour un homme de votre âge, dit le chevalier entre une feinte de seconde et une estocade de prime, vous avez encore le poignet ferme. Du reste ça ne m'étonne pas, on doit avoir les nerfs solides quand on a fait le métier d'étrangler ses connaissances. Tiens! votre riposte de quarte n'était pas mal. Seulement elle a l'inconvénient de vous découvrir. Voyez-vous? si j'avais voulu en profiter, vous auriez maintenant six pouces de fer entre les côtes. Pour en revenir à ce que nous disions tout à l'heure vous avez un vigoureux poignet. Que ne vous en êtes-vous servi pour couper la respiration à cette chère madame de Vilarme. Mais, pardon, j'ai oublié de vous demander comment elle se porte ce matin, cette charmante Corneille?

... Oh! là! là! mais c'est fort gentil à voir que ces quatre feintes de tierce, de quarte, de seconde et de prime se terminant par une botte de quinte. Savez-vous que si mon épée n'eût été là, vous me touchiez! Oui, mordicus!

Les coups se succédaient avec une rapidité merveilleuse et aucun d'eux n'était encore blessé. Un œil exercé aurait vu pourtant que Mornac ménageait Vilarme. Evidemment le chevalier était plus souple, plus lesté, plus prompt et plus fort que le baron déjà un peu appesanti par l'âge. Son sang-froid le servait aussi contre l'irritation de Vilarme qu'il avait soin d'exciter encore.

En bas de l'échafaud, les cris de joie et d'admiration, les trépignements des spectateurs tenaient du délire. Jamais ils ne s'étaient vus à pareille fête.

—Maintenant, fit Mornac dont l'épée supporta fermement deux ou trois coups fouettés du baron, attention, Vilarme. Avant que votre pouls n'ait battu cinq fois, je vais avoir l'honneur, le piètre honneur, de trouver votre vilaine peau en deux endroits différents; à la cuisse et sous le sein droit. Hop! d'une et de deux! s'écria triomphalement Mornac dont l'épée tournoya d'abord en deux feintes de couronnement et s'enfonça tour à tour dans les endroits désignés, par une botte de quinte, aussitôt suivie d'un coup droit en prime.

Vilarme lâcha son épée, jura et tomba. Le sang ruisselait d'entre les lèvres de ses deux blessures.

La foule stupéfaite poussa un grand cri et Mornac se croisa les bras avec un sourire des plus aimables.

—Que Satan t'étrangle! cria Vilarme.

—Merci, et puissiez-vous bientôt le rejoindre. Vous lui ferez un fier compagnon!

On emporta le baron à moitié évanoui sous le ouïgouam de la Corneille qui, en voyant son époux si maltraité, croassa comme l'oiseau dont elle portait le nom.

Quelques regards de travers furent bien lancés à Mornac, mais on ne l'inquiéta pas autrement.

Les Sauvages n'avaient pas de lois pour la punition des offenses, et se chargeaient individuellement du soin de se venger. Le duel de Mornac et du baron ne sortait donc pas de leurs habitudes. D'ailleurs ce ne devait pas être pour des Iroquois un grand sujet de peine que de voir des Français s'ent'égorgés.

En regagnant son ouïgouam, Mornac se disait :

—Je l'aurais achevé, si je ne m'étais retenu. J'aurais bien fait, peut-être. Car ce diable d'homme est capable d'en revenir. Les bandits de cette espèce ont la vie si dure!

### CHAPITRE XIV.

OU L'AMOUR L'EMPORTE SUR LA HAINE.

Trois semaines plus tard, à la tombée de la nuit, Mornac sortait de sa cabane et se dirigeait vers le ouïgouam de la Perdrix-Blanche.

Le ciel était sans étoiles, l'atmosphère lourde et chargée de vapeurs. Pas un souffle de vent n'agitait les branches desséchées de la forêt dont les arbres immobiles étendaient leurs grands bras morts au-dessus de la terre couverte d'une légère couche de neige.

Il y avait dans l'atmosphère je ne sais quoi de pénible et de sinistre. La nature semblait saisie d'une de ces vagues torpeurs qui précèdent presque toujours les cataclysmes et les grandes commotions du globe.

Influencé à son insu par cette torpeur qui étreignait la nature inanimée, Mornac grommelait à part soi :

—J'éprouve un singulier malaise. C'est comme s'il y avait du malheur dans l'air. Bah! deviendrais-je superstitieux par hasard?... Allons, sandis! pas d'enfantillages. Et, puisque l'heure en est venue, en avant!

Il ouvrit la portière du ouïgouam et entra. Mlle de Richecourt l'attendait auprès du feu. La Perdrix-Blanche était assise dans un coin de la cabane et ne paraissait rien voir.

—Vous êtes prêt, mon cousin? demanda Jeanne.

—A vos ordres, comme vous voyez.

—Partons-nous tout de suite?

—Attendons quelques instants encore que chacun, dans le village, dorme ou soit retiré chez soi. Vous sentez-vous tout à fait rétablie, et croyez-vous pouvoir affronter les fatigues de notre long voyage?

—Depuis trois semaines que je suis debout et que je prends tous les jours un exercice forcé, il me semble être dans la meilleure des conditions possibles pour fuir.

Ils restèrent quelque temps silencieux, songeant à la grave démarche qu'ils allaient faire.

—A la grâce de Dieu! dit enfin Jeanne en se levant. Partons.

—Partons! fit Mornac qui se pencha hors de la cabane. Tout est coi dans la bourgade.

Mademoiselle de Richecourt se rapprocha de la Perdrix-Blanche et lui serra la main en signe d'adieu.

Celle-ci leva de grands yeux tristes sur Jeanne et reporta ses regards sur l'enfant que Mornac avait sauvé quelques semaines auparavant.

Cette femme semblait dire dans son muet langage :

—J'ai tort de vous laisser partir. Mais avant tout je suis mère et me souviens.

Mornac lui donna aussi une chaleureuse poignée de main. Puis il souleva la portière, s'effaça pour laisser passer sa cousine, lui offrit le bras, et tous deux s'enfuyèrent joyeusement les premiers pas vers la liberté.

Après avoir marché quelque peu dans la grande rue qui coupait en deux le village, ils obliquèrent à droite, et, loin de gagner la porte des palissades, fermée à cette heure, ils se glissèrent à côté de la cabane de la mère adoptive de Mornac jusqu'à l'enceinte qui entourait la bourgade. Mornac avait, à la tombée du jour, arraché l'un des pieux et l'avait fixé de manière à ce qu'il se pût ôter facilement pour leur livrer passage.

Le chevalier enlevait tout à fait ce pieu de chêne, quand il aperçut une ombre qui semblait sortir de terre et qui cria :

—Je vous y prends, beaux déserteurs, et nous allons voir!...

L'homme n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Mornac lui asséna un grand coup du lourd bois de chêne qu'il venait d'arracher, et étendit l'intrus par terre où il resta évanoui sous la violence du choc.

—Si je ne viens pas à bout de te tuer, corbeau de malheur! dit le chevalier, ce ne sera pas ma faute!

C'était Vilarme qui, à demi guéri de ses blessures, s'était glissé du côté de la cabane qu'habitait Mlle de Richecourt au moment où Mornac et sa cousine venaient d'en sortir. Vilarme encore faible avait voulu s'opposer inopinément à leur fuite.

—Vite, fuyons! dit Mornac. Ce gremlin peut avoir donné l'éveil.

Mais rien ne bougeait aux environs, et les deux fugitifs s'enfoncèrent paisiblement dans la campagne.

Pauvres enfants! ils s'en allaient joyeux, elle fuyant l'approbri et lui l'esclavage, confiants en Dieu, insouciant du lendemain, mais à peine vêtus, sans autres armes qu'un couteau et qu'un arc dont il savait à peine se servir et sans autres provisions que quelques livres de sagamité. N'importe, ils fuyaient, cela suffisait à leurs aspirations du moment, et ils ne s'inquiétaient pas le moins du monde des pistes que leurs pieds laissaient visibles derrière eux dans la mince couche de neige tombée durant le jour.

Ils avaient bien marché près d'une heure dans la direction du lac Saint-Sacrement, lorsqu'ils entendirent en avant d'eux un grand bruit de voix et de pas.

—Cachons-nous! dit Mornac.

Ils sortirent du sentier pour se blottir sous des broussailles en arrière de gros arbres qui bordaient le chemin tracé dans la forêt. Bientôt ils entrevirent une centaine de Sauvages qui se dirigeaient du côté d'Agner.

Le cœur battait si fort aux fugitifs qu'il leur semblait que le bruit de ces palpitations allait trahir leur présence.

Mais le parti de guerre, à la tête duquel était Griffe-d'Ours, continua sa marche et les dépassa sans les remarquer. Bientôt les voix et les pas se perdirent dans l'éloignement.

—Griffe-d'Ours! dit Mlle de Richecourt à Mornac. Mon Dieu! que nous sommes partis à temps!

—C'est vrai! fit Mornac en se levant, nous avons une fière chance! Dépêchons-nous de continuer notre route afin de mettre, d'ici au point du jour, la plus grande distance possible entre le village et nous.

Tous deux, les pieds trempés et refroidis par l'eau de neige, mais le cœur réchauffé par la joie du succès et le feu sacré de l'espérance, continuèrent à cheminer sous les hauts arbres et dans la nuit morne.

Les guerriers de Griffe-d'Ours se rapprochaient triomphalement du village. L'expédition avait réussi, et ils haïtaient le pas pour annoncer plus vite aux leurs la bonne nouvelle.

Quand ils furent en vue d'Agner, ils tirèrent, du fond de leurs poitrines, de grands cris de joie qui, doublés par les échos de la forêt allèrent s'abattre bruyamment sur la bourgade endormie où chacun fut sur pied en un moment.

Hommes, enfants, femmes et vieillards, tous

vinrent au-devant des vainqueurs en les acclamant de mille cris d'allégresse.

Comme Griffe-d'Ours entra dans le village, il aperçut un homme qui se traînait sur les genoux et les mains en gémissant.

Cet homme arrivé près du chef se souleva péniblement, et la figure souillée de sang et de boue, dit en français :

—Ils sont partis!

—Qui?... balbutia Griffe-d'Ours.

—Mornac et la jeune fille.

—Oh! malheur à toi, face pâle!

—J'ai voulu les empêcher de fuir et il m'a frappé.

—Quand?

—Cette nuit même.

—Tu le sais donc aussi?

—Oui. Il a voulu me tuer deux fois!

—Et elle, l'aimes-tu, face pâle?

—Je l'aimais, chef. Mais maintenant je la

hais!

—Vrai?

—Oh! bien vrai!

—Par où les oiseaux se sont-ils envolés?

—Venez avec moi.

Vilarme tremblant, faible et soutenu par la seule rage de son cœur, guida Griffe-d'Ours vers l'endroit où la palissade forcée avait livré passage aux fugitifs.

—Dix hommes et des torches! cria Griffe-d'Ours.

Des flambeaux de bois résineux sont allumés, et les traces des fugitifs apparaissent aux yeux ravis du chef qui, suivi de ses hommes, s'élança dans la plaine en suivant les pistes toutes fraîches.

Appuyé sur la palissade, la figure livide et souillée, Vilarme qui voyait la lumière des torches dessiner au loin, sur la neige, les ombres allongées et mouvantes des poursuivants, disait avec un sourire de démon :

—O vengeance! ne vauds-tu pas mieux encore que l'amour?

Mlle de Richecourt et le chevalier de Mornac allaient toujours marchant vers l'inconnu.

—Quand je pense que nous sommes sauvés! disait la jeune fille à son cousin.

—Oui, grâce à Dieu, ma chère Jeanne!

Et Mornac pressait légèrement sous le sien l'avant-bras de sa cousine. Celle-ci le laissait faire, et je ne crois pas que son cœur en palpât moins vite.

—Mais, savez-vous, continuait le chevalier, que c'est un bien rude et long voyage que nous entreprenons.

—Regrettez-vous déjà de l'avoir commencé?

—Oh! Jeanne!

—Eh bien! alors?

—Mais ne sentez-vous pas que si ma sollicitude s'inquiète, ce n'est que pour vous seule? J'ai tant peur que vous ne puissiez pas résister aux fatigues et...

—Et après...?

—Si vous alliez retomber malade, et... mourir.

—Mourir! Dites-moi donc, Robert, ne me vaudrait-il pas encore mieux mourir que d'être restée là-bas?

—Ah! c'est vrai!

—Eh bien! donc, à la grâce de Dieu! fit Jeanne en levant ses beaux yeux vers le ciel. Mais... n'avez-vous pas senti?

—Quoi?

Il m'a semblé que le sol tremblait sous mes pieds. Tiens!

—Vous avez raison!... Pourtant je ne sens déjà plus rien.

—Oui, c'est fini; seulement une légère secousse. Savez-vous que les tremble-terre ont été fréquents depuis l'année passée. Oh! mais... avez-vous entendu?

—Quoi!... encore?

—Non! des bruissements de pas derrière nous! Oh! voyez! des lumières! Mon Dieu! on nous poursuit! Nous sommes perdus!

Mornac entraîna la jeune fille en dehors du sentier, et tous les deux se tapirent derrière une touffe de broussailles.

Il était temps. Déjà la lueur des torches se projetait sur le sentier jusqu'à l'endroit qu'ils venaient de quitter, et montait jusqu'au faite des arbres qui semblaient étonnés de se voir si brusquement éclairés.

En avant de ses hommes, penché sur le sol comme un chien qui flairait la piste du cerf, Griffe-d'Ours suivait les traces laissées par les pieds imprudents des fugitifs.

Au lieu où Mornac et Jeanne s'étaient jetés hors du sentier, Griffe-d'Ours leva la tête, poussa un cri et sauta dans le fourré.

Jeanne sentit son cœur vibrer comme la corde d'un luth prête à casser.

Mornac tira son couteau de chasse. Griffe-d'Ours l'aperçut.

Les deux hommes bondirent l'un sur l'autre et s'étreignirent ensemble.

Il y eut deux cris, deux éclairs, suivis d'une lutte terrible.

Les deux combattants roulèrent sur la neige qui se teignit de sang.

Mornac était seul contre plus de dix.

Les lâches se ruèrent tous sur lui et le garrottèrent. Une longue blessure éraflait son flanc gauche. Le couteau de l'Iroquois avait heureusement glissé sur les côtes.

Griffe-d'Ours se releva en portant la main à son épaule droite d'où le sang coulait en abondance.

—Le bras du visage pâle n'entamera plus la chair d'un chef, dit-il froidement. Le jeune homme va mourir cette nuit même, comme je le lui avais dit. Il sera brûlé pour avoir tenté

(1) Endroit renommé en France, au XVII<sup>e</sup> siècle, pour ses quincailleries et ses armes.

de s'enfuir. Et la vierge pâle sera enfin ma femme. Au village!

Deux guerriers soulevèrent Mornac pour l'emporter.

Griffe-d'Ours s'approcha de Mlle de Richecourt.

—Arrière de moi! cria-t-elle.

Et ce regard dominateur qui avait déjà fait courber le front du guerrier, s'en fut encore brûler l'œil de l'Iroquois qui n'en put supporter la fierté magnétique.

—Que la vierge blanche marche donc devant moi, dit-il.

Jeanne passa superbe à côté de lui, en l'écrasant de toute l'expression de mépris dont la fille des comtes de Richecourt aurait su accabler ce sauvage bandit, sous les lambris dorés du château de Kergalec.

Griffe-d'Ours se mit à la suivre en tremblant de rage, de faiblesse et d'amour.

—Oh! cette femme! quelle force inconnue a-t-elle donc en elle-même? pensait-il, pour que moi, Griffe-d'Ours, la Main-Sanglante, je tremble devant un seul de ses regards, comme l'oisillon sous l'œil ardent de l'aigle! Que l'amour de cette femme doit être puissant! Sa haine est si forte!

Les triste pensées qui agitaient l'âme des captifs! S'âtre sentis si près de la liberté et voir tout-à-coup leurs liens se resserrer plus fortement que jamais!

—Cette fois-ci, c'en est pardieu fait de moi! grommelait Mornac. Et ma pauvre cousine!... Elle qui, je crois, commençait à m'aimer!... Aussi bien faut-il que je sois l'être le plus infortuné de la création!

—Vous nous avez donc abandonnés, mon Dieu! soupirait Jeanne. Oh! veuillez me pardonner, alors; mais je serai morte avant que le souffle de ce bandit effleure ma figure...

Mon malheureux cousin qu'ils vont torturer, et par ma faute! Il me semblait qu'il m'aimait un peu! Et moi qui, tout en feignant de n'en rien croire, faisais les plus doux rêves d'avenir! Mon Dieu! mon Dieu! avions-nous donc consommé notre part de jouissances terrestres! et sommes-nous déjà mûrs pour la mort? Pourtant je suis si jeune et j'ai tant souffert!

De grands cris accueillirent les captifs, lorsqu'ils rentrèrent au village.

Des centaines de torches éclairaient la bourgade.

En un instant le sort de Mornac fut décidé.

Il fut poussé vers un poteau planté sur une éminence qui s'élevait à l'extrémité du village et y fut solidement attaché.

—Avant de t'offrir en victime au Dieu de la guerre, dit Griffe-d'Ours à Mornac, on va faire ta toilette de mort.

Deux Iroquois préposés à cet apprêt funéraire, apportèrent des couleurs et se mirent à peindre Mornac des pieds à la tête.

Tandis que l'un lui teignait la jambe droite en rouge, l'autre barbotait sa cuisse gauche du plus vif indigo. Et ainsi de suite en remontant vers la poitrine et la face. Après quelques minutes, tout le corps du chevalier offrait aux yeux des spectateurs les nuances variées de l'arc-en-ciel.

—C'est pourtant bien assez de mourir par le feu, grommelait le Gascon, sans être attifé d'une aussi ridicule manière. Il y a, sandious de singulière destinée dans certaines familles! Qui aurait cru, par exemple, lorsque j'étais à Paris, il y a quelques mois à peine, que le dernier descendant de cette grande lignée des Mornac, dont plusieurs chefs moururent en Palestine, casque en tête, bardés de fer et la lance au poing, qui aurait cru que le dernier petit-fils de ces preux paladins finirait burlesquement ses jours au milieu de pareils moricauds, nu comme Adam et bigarré tel que les fous des anciens rois de France! Heureusement que je suis le dernier de ma race; car ma mémoire inspirerait peu de respect à ceux qui auraient à porter mon nom. O mes aïeux! si l'on peut rire encore par delà l'huis du tombeau, vos mâchoires dégarnies doivent se détendre largement sous vos crânes vides à l'effrayant aspect de votre dernier rejeton!

Sa toilette funèbre terminée, l'on entoura le chevalier de fagots de bois sec. On eut soin pourtant de les placer à quelques pieds du supplicé, afin que le feu ne le rôtît qu'à distance et qu'il fût plus longtemps à souffrir. Souvent les victimes ainsi calcinées à petit feu, mettaient une couple de jours à mourir.

À en juger par l'art minutieux avec lequel on disposa le bucher autour de Mornac, le malheureux en avait bien pour deux ou trois journées à sentir ses chairs roussir et se carboniser sous l'action lente du feu avant que d'exhaler son âme avec son sanglot suprême de souffrance.

Lorsque le dernier fagot eut été disposé sur la pile de bois qui entourait, à cinq ou six pieds de distance, la victime jusqu'à la hauteur des hanches, on abaissa les torches allumées, et, tout aussitôt des langues de flamme se mirent à lécher le dessous du bucher, tandis que le bois sec crépitait sous les étreintes du feu.

Durant les quelques minutes qui suivirent, une épaisse fumée s'éleva en voilant la lumière. À demi suffoqué par cette âcre senteur, Mornac éternuait, toussait et crachait les jurons les plus énergiques de son répertoire.

—Je voudrais pardieu bien savoir un peu... Pugh! ce que j'ai pu faire à la Providence... pour qu'elle me ballote ainsi... mordious! ... de supplice ou torture!

Les bourreaux riaient aux larmes.

Bientôt la flamme claire sortit victorieuse du bucher, et, grondant, s'éleva de plusieurs pieds en enserrant le supplicé dans un cercle de feu.

Secouées par le vent de larges banderoles de flamme flottaient autour de la victime qui voyait leurs replis flamboyants se dérouler jusqu'à son corps pour l'étreindre en des caresses mortelles.

Cette scène terrible éclairée par ce brusque surcroît de lumière, avait comme un reflet des spectacles de l'enfer, lorsque les murs ardents de la fournaise éternelle se rougissent sous l'action de la flamme ranimée par le supplice de quelque nouveau damné.

Au centre de l'impitoyable cercle de feu, dominant la foule qui ondoyait au pied du tertre où s'élevait le bucher, apparaissait Mornac, le front contracté par la douleur qu'il commençait à ressentir, les yeux chargés d'éclairs, mais gardant toujours aux lèvres ce dédaigneux sourire qui ne le devait quitter qu'après son dernier sarcasme et son dernier soupir.

En bas, aux pieds de la victime, s'étendait une mer de têtes hideuses, grouillantes et hurlantes, sinistrement éclairées par la lueur du bucher et du feu des torches, que traversaient pourtant de larges traînées de brouillard qui, cette nuit-là, pesait lourdement sur la terre. Ainsi comprimée la lumière qui s'élevait du sol semblait arrêtée par la voûte basse et visqueuse de quelque souterrain de l'enfer.

En jetant un coup-d'œil de mépris sur cette foule cruelle qui s'enivrait de son supplice, Mornac aperçut au premier rang Vilarme qui n'eut pas plus tôt rencontré son regard qu'il s'écria :

—Eh bien! chevalier de malheur, nous avons notre tour à ce qu'il paraît! Comment allez-vous là-haut? Chaudement, n'est-ce pas! Je suis bien vengé. Sachez que c'est moi qui ai dénoncé votre fuite à Griffe-d'Ours!

—En ce cas, baron de Vilarme! cria Mornac, que le dernier mot d'un gentilhomme ajoute à ton titre connu d'assassin celui bien mérité de traître et de lâche! Maintenant que l'honnête homme t'a fêtré, laisse le chrétien qui va mourir prier Dieu de te pardonner tes méfaits comme je te pardonne moi-même.

Vilarme lui montra le poing en signe de défi.

Mornac tourna la tête afin de ne plus voir l'exécration du bandit triomphant.

Tout-à-coup l'expression de la figure du chevalier changea. De dure et de railleuse qu'elle était, elle prit tout aussitôt l'empreinte d'un profond attendrissement.

Il venait d'apercevoir Jeanne, sa cousine bien-aimée, Jeanne qui levait vers lui ses grands yeux noirs pleins d'angoisse et de larmes.

Oh! ce qu'ils se dirent ces deux regards qui se croisèrent en ce moment! Rendre ce qu'ils contenaient de détresse, de regret et d'amour, demanderait des mots d'une telle énergie que jamais langue humaine n'en pourrait inventer d'assez forts.

—Grand Dieu! s'écria Mornac, se sentir ainsi aimé pour la première fois et mourir!... Il se roidit dans ses liens comme pour les casser, mais s'arrêta soudain.

Un grondement étrange et sourd courait sous ses pieds.

—Était-il causé par la foule? Et pourquoi? La multitude s'était tue, et l'on n'entendait plus aucun bruit de voix.

C'était comme un frémissement de la terre et, qui parti de loin se rapprochait rapidement.

Ce fut bientôt comme le grondement du tonnerre, et l'on entendit les rochers des montagnes voisines, rugueuses arêtes du globe, frémir et s'entre-choquer sur leurs bases.

Dans la forêt les arbres secoués sur leurs racines haletaient et craquaient.

Brusquement remués par cette puissante commotion, les fagots du brasier se mirent à rouler de toutes parts au bas du tertre. Le feu diminua d'intensité, et Mornac en ressentit aussitôt un grand soulagement.

Sans être terrifiée par cette effroyable convulsion de la nature et semblant, au contraire, en retirer une inspiration subite, Jeanne de Richecourt profita du mouvement rétrograde de la foule pour s'élançer vers le bûcher.

Chancelant sur le sol qui vacillait, et sans craindre le feu du brasier, elle s'élança, boudit et vint tomber tout à côté de Mornac dans l'espace libre laissé entre lui et le feu.

Dans l'effort qu'elle fit pour franchir la barrière de flamme, le cordon qui retenait ses cheveux roulés sur le sommet de la tête se rompit, et sa chevelure, sa luxuriante chevelure brune se répandit et roula par torrents sur ses épaules.

Passant autour du cou de son cousin son beau bras ferme et nu qui avait aussi rompu les attaches de la manche de sa robe, elle s'arrêta frémissante auprès de lui qui tremblait à la fois de bonheur, et de peur pour la noble femme qui exposait ainsi ses jours.

—Robert! dit-elle, mourons ensemble!

—O Jeanne! ma Jeanne bien-aimée! dit Mornac en faisant des efforts inouïs pour rompre ses liens et enserrer la taille flexible qui se cambrait vers lui. Avant que je meure, oh! laisse-moi te dire que je t'aime comme je n'ai jamais aimé femme au monde!

—Je vous crois, Robert! et moi aussi je vous aime, tout comme vous m'aimez! Jamais homme n'a senti battre mon cœur si près du sien. Jamais mes lèvres n'ont été effleurées par la bouche d'un homme! Eh bien, voici les

miennes qui vous demandent et vous donnent le baiser des fiançailles... des fiançailles de la mort!

Sur la terre qui craquait éperdue sous ses pieds, en face de cette multitude ébahie, devant le regard des hommes comme sous l'œil de Dieu qui voyait leur agonie, Mlle de Richecourt approcha ses lèvres des lèvres brûlantes de Mornac, et leurs bouches s'unirent en un baiser suprême, comme si leurs âmes eussent dû s'étreindre aussitôt pour s'élançer au ciel.

Leur corps eut comme un frémissement spasmodique, et un instant leurs yeux se fermèrent comme aveuglés par le rayonnement de leur félicité.

Mais cela n'eut que la durée d'un éclair.

Comme si elle eut puisé une force nouvelle en ce baiser à la fois chaste et brûlant, Mlle de Richecourt redressa sa taille un instant affaissée, puis se tourna vers la foule des Sauvages stupéfaits qui croyaient voir à chaque instant la terre ébranlée s'écrouler dans un immense effondrement. Sans quitter de son bras gauche le cou de son fiancé, elle étendit sa droite sur la foule et cria d'une voix vibrante : —Au nom du Dieu vivant, arrêtez ce supplice!

Les entrailles de la terre, agitées ainsi qu'en mal d'enfant, grondaient toujours et semblaient vouloir faire éclater leur gigantesque enveloppe, comme pour en faire jaillir un monde et le lancer dans l'espace.

Epouvantés par ce fracas immense, les Sauvages superstitieux furent frappés d'étonnement à la vue de cette femme superbe et impassible sur le globe en démençe, et la prenant pour un génie courroucé qui commandait aux éléments de détruire la terre, ils se prosternèrent à ses pieds.

Oh! c'est qu'elle était belle aussi!

Eclairée par le brasier, sa noble taille se découpa en lignes harmonieuses et hardies sur le ciel noir, et, sous son front altier, sous ses grands yeux étincelants, sous sa bouche fière et son gracieux col ombragé par de luxuriantes cheveux, on voyait sa gorge, seule agitée, bondir et rebondir sur sa forte poitrine.

C'était, ce qu'ils ne connaissaient pas, ces barbares enfants des bois, c'était la grande dame dans tout le splendide éclat de la jeunesse et dans le feu de l'action d'un dévouement surhumain. C'était la digne fille des anciens preux de la vieille France. C'était la vierge forte, fière et sublime, c'était le chef-d'œuvre de Dieu!

Profitant de la stupeur des Sauvages, Jeanne tira de son corsage le stylet tranchant qu'elle y portait toujours, et coupa d'une main ferme les liens qui retenaient Mornac attaché.

—Maintenant, dit-elle d'une voix brève et saccadée par l'émotion, écoutez ces fagots embrasés. Lorsque nous aurons sauté par-dessus, descendons gravement le tertre et traversons la foule à pas lents. Ce tremblement de terre nous sauvera.

—Oh! sublime Jeanne! ne voyez-vous pas que c'est vous seule qui m'aurez sauvé!

—Non pas moi seule, Robert, mais bien Dieu lui-même.

Mornac devenu libre de ses mouvements, renversa, écarta du pied les tisons ardents, franchit avec Jeanne cette barrière de feu et descendit avec elle vers les Iroquois.

Le grondement souterrain semblait s'éloigner et les trépидations du sol diminuer d'intensité.

—Passage! dit Mlle de Richecourt en étendant d'un geste superbe sa main sur la multitude prosternée.

La terre ne frémissait plus qu'à peine.

La foule s'ouvrit devant Jeanne digne et radieuse comme Béatrix traversant, suivi du Dante, les sombres retraites du purgatoire.

La commotion du sol cessa tout à fait et l'on entendit les derniers roulements souterrains aller se perdre et mourir au loin dans les montagnes.

## CHAPITRE XV.

### LE FANTÔME DE LA GROTTÉ.

À une distance d'un quart de lieue du grand village d'Agner s'élevait le cimetière particulier de la bourgade.

Lorsqu'un Iroquois mourait, son cadavre était mis dans une espèce de cercueil formé de grosse écorce, et élevé sur quatre poteaux, en plein air. Pendant huit ou dix années, on continuait d'en user ainsi avec tous les défunts, à mesure qu'ils décédaient, et on les déposait tous, les uns à côté des autres, à plusieurs pieds au dessus du sol.

Tous les dix ans venait la fête des morts. Les habitants d'un même village descendaient alors ces bières, et enveloppaient les ossements de leurs proches dans des pelletteries précieuses.

Puis le pays entier était solennellement convoqué sur un même point.

Chacun emportait des présents destinés aux parents décédés. C'était ordinairement des colliers, des haches et des chaudières en cuivre.

On creusait une grande fosse commune que l'on tapisait de peaux de castor, et les ossements y étaient déposés, en grande pompe, avec les présents offerts. Après avoir placé au-dessus des nattes et des écorces, on les recouvrait de terre, et l'on dressait une clôture de pieux tout autour de ce vaste tombeau pour le mettre à l'abri des profanateurs. (1)

(1) Voir Bressan.

À deux arpents du cimetière aérien et particulier d'Agner s'étendait un rocher couvert d'arbustes touffus. Par suite de quelque commotion terrestre, la base du rocher s'était fendue et avait, en se séparant, formé une caverne sans issue qui s'étendait à une trentaine de pieds de profondeur. Brusquement séparées à leur base, dans une largeur de quinze pieds, les parois de la grotte étaient retombées l'une sur l'autre, à la partie supérieure, de manière à former un angle dont la pointe faisait le toit de la caverne.

À cause du voisinage immédiat du champ des morts, les habitants d'Agner ne pénétraient jamais dans cette grotte dont l'entrée se cachait d'ailleurs au regard sous un massif de broussailles.

À l'heure où Mornac, attaché au poteau du supplice, semblait près de dire à la vie un éternel adieu, si, bravant la crainte instinctive que vous eût inspiré la proximité du cimetière dont les muets habitants dormaient immobiles sur leurs sarcophages aériens rendus encore plus fantastiques par l'obscurité de la nuit, vous eussiez bravement écarté les broussailles qui formaient l'entrée de la grotte, vous auriez pu voir, au fond de la caverne, à la lueur pâle d'un tout petit feu, un homme assis par terre, les coudes sur les genoux et la tête perdue dans les deux mains.

Qui veillait donc ainsi, seul, en cet endroit solitaire, à une heure aussi avancée?

Était-ce le spectre de quelque Iroquois décédé qui venait réchauffer ses pauvres os glacés par la mort et la bise d'hiver?

Ou bien encore l'âme frissonnante d'un malheureux Huron tué dans les environs d'Agner, et jeté dans la caverne, et revenant à cette heure des fantômes se plaindre du destin cruel qui l'avait fait périr loin des rives aimées du lac Huron?

Car elle gémissait cette ombre assise auprès du feu discret, et vous auriez vu ses épaules se soulever fréquemment par des sanglots étouffés.

On sait qu'après la mort, notre âme ne doit plus ranimer le corps que lorsque la trompette des archanges aura sonné là-haut la résurrection de toutes les races humaines disparues. Or, en l'examinant bien, vous auriez remarqué que ce corps faisait ombre sur la paroi de la caverne, car il s'interposait entre le feu et le mur de la grotte.

Ce ne pouvait donc être un spectre; car évidemment il n'eût pu arrêter la lumière, tout comme le corps opaque et lourd qu'il nous faut traîner si misérablement ici-bas.

Son costume vous eut ensuite indiqué que c'était un blanc et non quelque sauvage habitant des bois.

Cet homme était français et jeune. En l'écoutant bien, vous l'auriez entendu murmurer :

—Qu'il me tarde de savoir ce qu'elle est devenue?... Ces barbares l'ont-ils respectée? Est-elle morte ou vit-elle encore dans un état pire cent fois que la mort?... Horrible incertitude, quand donc cesseras-tu de déchirer mon cœur?...

Ces paroles, lectrice timorée, qui frissonnez de peur au seul nom de fantôme, vous doivent rassurer tout à fait. Elles vous disent clairement que le personnage mystérieux de la grotte est un jeune amoureux qui soupire après l'objet de ses vœux absent. Rien de moins surnaturel, et c'est, je pense, un titre à ce que vous vous rapprochiez de lui avec toute la sympathie qu'il mérite.

D'ailleurs, madame, l'air est froid au dehors, et franchement, pas plus que vous je n'aime à voir cette longue et funèbre rangée de morts se découper sinistrement sur le ciel blafard, du haut de ces échafauds dont les longs pieds grêles se dressent eux-mêmes au-dessus du sol comme autant de spectres menaçants.

Nous entrons donc.

Votre pied, si léger qu'il soit, belle dame, vient de froisser une branchette. Ce bruit presque imperceptible éveilla l'attention du jeune homme qui n'est pas—veuillez bien lui pardonner cette faiblesse,—tellement absorbé dans ses tristes pensées, qu'il puisse oublier le dangereux voisinage de l'endroit où il se trouve.

Son visage inquiet se tourne de notre côté. Mais il n'aurait garde de nous voir. Comme il craint une surprise, il se saisit de son mousquet et accourt à l'entrée de la grotte.

Nous nous effaçons pour le laisser passer. Il se penche en dehors et scrute du regard les abords de la caverne.

Il se convainc bientôt qu'il est en sûreté, puis qu'il retourne prendre sa place et sa position d'amoureux en peine.

N'importe, nous avons eu le temps d'apercevoir ses traits, et c'est à peine si nous avons pu retenir un cri de surprise en reconnaissant notre jeune ami Louis Jolliet.

On se rappelle la profonde affliction du jeune homme lors de l'enlèvement de Mlle de Richecourt, à la Pointe-à-Lacaille, par Griffe-d'Ours et sa bande. Il aurait voulu courir immédiatement sus aux ravisseurs. Mais la prudence de Joncas et les larmes de sa mère l'avaient forcé de dévorer dans l'inaction les désespoirs qui déchiraient son cœur.

Le coup était trop soudain et trop fort pour le pauvre garçon qui était aussitôt tombé dans un état de marasme effrayant.

(A continuer.)

CHOSSES ET AUTRES.

ENCORE UNE MAUVAISE NOUVELLE A ENREGISTRER.—En conséquence de la dépréciation générale des sécurités des chemins de fer nouveaux, la construction des locomotives a été arrêtée en partie aux Rogers Locomotive Works, de Paterson, et cinq cent quatre-vingt-cinq ouvriers ont dû être congédiés hier. On pense que cinq cents autres seront congédiés aujourd'hui.

RÉCITS INDIENS.—On mande de Parsons (Kansas) le 22 :

Ce matin deux Indiens Cherokee, Cochran et Dorr, sont entrés dans la résidence de Sam Haggood, employé du chemin de fer Atlantic and Pacific, à Venita, Territoire indien, et se sont mis à faire feu de leurs revolvers en déclarant qu'ils voulaient tuer quelque homme blanc avant de partir. Toutefois ils n'ont fait de mal ni à Haggood ni à personne de sa famille. Mais, quelques minutes après est arrivé un visiteur, Joseph Morrill, qui a engagé une altercation avec les indiens. L'un d'eux, Dorr, a dit à son camarade : "C'est un de ces damnés hommes blancs; tuons-le !" A ces mots Cochran a déchargé deux fois son revolver sur Morrill, qui a eu le corps traversé de part en part par une balle. En tombant, le blessé a tiré sur Cochran, qui a été atteint au bras et qui s'est vengé en faisant feu, mais sans le toucher, sur un jeune garçon qui observait la scène avec beaucoup d'intérêt. Les deux Cherokee ont ensuite pris la fuite, poursuivis par un deputy-marshal et par de nombreux citoyens. Il est convenu que sitôt pris ils seront fusillés. Morrill est mort dans l'après-midi.

On télégraphie de Fort Laramie (Territoire de Wyoming) le 22 :

Avant-hier matin le capitaine Egan et le lieutenant Allison, à la tête des compagnies K et E du deuxième de cavalerie, ont surpris un camp indien à 70 milles environ au nord de Fort Laramie, et capturé neuf chevaux, douze têtes de bétail enlevées à des colons de Saville, deux fusils, cent cartouches, neuf selles, 50 paires de chaussures, de la viande salée, etc. Trois des indiens, seulement étaient montés. La cavalerie a l'ordre de leur enlever tout ce qu'elle peut, mais de ne leur tirer dessus que s'ils commencent.

ACCIDENT MARITIME.—Le steamer Wyoming arrivé avant-hier de Liverpool, a failli faire naufrage lundi dernier près de la Nouvelle-Ecosse. Il a donné sur un banc de sable, 15 milles du phare de Sable Island, et n'a pu se dégager que le lendemain à deux heures de là après-midi. Dès que le steamer eut touché, son capitaine expédia au rivage une chaloupe contenant le troisième lieutenant, William Glegg, et cinq matelots : E. Daniel, William Jones, Josiah Long, Charles Graham et Joseph Roberts. Depuis l'instant où cette chaloupe a quitté le steamer on n'a plus eu de ses nouvelles, et il est malheureusement trop probable que les six hommes qui la montaient ont péri.

GERME DE GUERRE INDIENNE.—Les Indiens Ute possèdent dans le Colorado une réserve dont la portion la plus riche, connue sous le nom de "district minier de San Juan," comprenait près de 4 millions d'acres d'excellentes terres. Le gouvernement, par l'intermédiaire d'un M. Félix Brunot vient d'avoir l'adresse de faire signer par les Indiens Ute un traité en vertu duquel ils cèdent aux Etats-Unis le "district minier de San Juan." On ne dit pas combien le gouvernement donnera de couvertures de laine aux pauvres sauvages en échange de leurs 4 millions d'acres de bonnes terres.

FIN DE DEUX BANDITS.—Le Courrier des Opelousas (Louisiane) publie des détails intéressants sur la fin de deux brigands qui désolaient la paroisse Saint-Landry, les deux frères Ben et Cyriaque Guillory.

Après avoir obtenu tous les renseignements nécessaires, et après mûres réflexions, une expédition fut organisée à l'effet de les appréhender. Cette expédition consistait en Wm. C. Lewis et J. B. Jackson, députés-shérif, tous deux officiers courageux et prudents, avec Mm. C. C. Duson et E. S. Andrus.

Marchant seulement la nuit ils arrivèrent à la résidence des Guillory, sur Little River, dans la paroisse Catahoula, lundi, vers onze heures de la nuit.

Sans bruit ils entourèrent la maison et attendirent le jour. Le vent, mais rien ne remua dans la maison, et au dehors aucun mouvement, attendu qu'en livrant assaut il en serait certainement résulté des morts et des blessés. Enfin, vers le soleil levant, Cyriaque Guillory sortit de la maison pour donner à manger à son cheval, quand Dupon s'avança rapidement à découvert, et

mettant Cyriaque en joue à une courte distance, il lui commanda, d'une voix claire, haute et distincte : "Cyriaque Guillory, vous êtes mon prisonnier ! avancez et rendez-vous ! Je suis C. C. Duson de St. Landry ; j'ai un warrant pour votre arrestation ; votre maison est cernée par des députés-shérif et un posse de citoyens ; la résistance est impossible ; avancez immédiatement ou vous serez tué !" En même temps, E. S. Andrus, le couchant en joue lui cria : "Marchez droit à Duson, ou vous êtes un homme mort !"

Le misérable, ainsi surpris, jeta un regard furtif autour de lui, et appelant son frère, "Ben dit-il, apporte-moi ma carabine Winchester," et s'avança vers Duson ; mais à ce moment, Ben Guillory parut à une fenêtre et fit feu sur Duson, qui se trouvait immédiatement en face de la maison. L'espoir revint alors à l'esprit de Cyriaque, et il commença sa retraite vers la maison, tandis qu'une femme venait en courant à sa rencontre, un fusil double à la main. Ben fit feu une seconde fois de la fenêtre. Duson, s'adressant de nouveau à Cyriaque, lui dit : "Si vous vous retirez un pas de plus, vous êtes mort !" Il continua néanmoins à se retirer, et au troisième pas, l'explosion aiguë de deux carabines résonna dans l'air matinal, et Cyriaque Guillory tomba percé de deux balles. Ben se retourna alors et courut à travers la maison, son fusil faisant feu dans sa retraite. En arrivant sur la galerie de derrière, W. C. Lewis lui commanda halte ! Ben leva son arme pour tirer, et aussitôt il reçut un coup de fusil chargé à postes, et il tomba mort par-dessus le garde-fou de la galerie.

Les gens de l'expédition transportèrent alors Cyriaque dans la maison, où, après avoir langui à peu près une heure et demie, il rendit le dernier soupir.

Mme Cyriaque Guillory a été dangereusement blessée par Ben Guillory, dont la carabine partit lorsqu'il courait à travers la maison.

SINISTRES MARITIMES.—Le propulseur Ironsides, de la ligne Engelmann, ayant à bord quarante-neuf personnes dont dix-neuf passagers, a coulé bas lundi à 7 milles de Grand Haven (Michigan). Depuis 9 heures du matin l'Ironsides faisait des signaux de détresse ; mais la mer était si tourmentée et le vent soufflait avec tant de violence que les tentatives faites pour lui porter secours ont toutes échoué. Vers dix heures et demie on a commencé à mettre les chaloupes à l'eau. Il y en avait cinq, dans lesquelles les passagers et les hommes d'équipage ont successivement pris place. La dernière a quitté le navire près de sombrer à midi moins dix minutes ; mais, après avoir fait un quart de mille environ, elle a été engloutie, et des neuf personnes qu'elle contenait—cinq hommes et quatre femmes—un homme seulement est parvenu à se sauver. Trois autres chaloupes ont atteint le rivage saines et sauvées, et l'on est sans nouvelles de la cinquième, dans laquelle se trouvaient le Capitaine Sweetman, sa femme et cinq passagers. Sur quatorze corps retrouvés, sept ont été reconnus.

CONFLAGRATIONS.—Les avis d'Assurance signalent un incendie désastreux à Auckland, Nouvelle Zélande. Cinquante-huit bâtiments ont été réduits en cendres. La perte est évaluée à \$240,000.

Un feu né hier matin à une heure un quart dans l'église luthérienne de Rondout (New-York) a détruit, outre cette église, les magasins de McMullen et Jones, les dépôts de viande de porc de Thompson et fils, enfin les écuries de Kierman et McShane, de Laurence Kirchner, de John Derrenbacher et de McMullen et Jones. Les dommages s'élèvent à \$50,000.

La manufacture de chapeaux de James Prentice, à Brooklyn, dans Nostrand avenue, a été dévorée par le feu l'avant-dernière nuit. La perte estimée à \$25,000, est amplement couverte par les assurances.

A Holmesburg (Pennsylvanie) la filature de laine et coton de Jonathan Lodge a été la proie des flammes pendant la nuit de samedi à dimanche. La perte, couverte partiellement par les assurances, est de \$145,000.

Dimanche, le feu a dévoré l'hôtel Broadway, à Lexington (Kentucky). Perte \$14,000.

Lundi, un incendie a consumé les moulins à farine d'Henry Schaffer et six maisons d'habitation, à Saint-Louis. Le chiffre des dommages est de \$70,000.

Pendant la nuit de samedi un incendiaire resté inconnu a mis le feu à l'église baptiste d'Union Springs (New-York). Outre l'église, plusieurs magasins, maison d'habitation et écuries ont été détruits. Perte \$15,000.

Dimanche soir un incendie allumé par des malfaiteurs a dévoré la fabrique de draps de Jeremiah Parker, à Great Falls

(Maine.) La perte sur matériel et marchandises est de \$4,600. La valeur du bâtiment n'est pas indiquée.

Avant-hier soir la police de Newton (Massachusetts) a arrêté un résidant de cette localité, nommé Orlando Palmer, qui a reconnu avoir mis le feu aux entrepôts Bacon, dans le but de toucher le montant d'une assurance sur quelques marchandises que le prisonnier avait dans cet entrepôt.

Le bureau de l'amirauté a reçu une dépêche du commandant du sloop anglais Daphne, annonçant la capture par ce navire, dans l'océan indien, près des îles Seychelles, d'un bâtiment négrier horriblement maltraité par la petite vérole. Sur 300 esclaves composant la cargaison, 250 étaient morts, et les survivants étaient réduits à l'état de squelettes tant par la maladie que par les privations et les mauvais traitements.

AUTO-DA-FÉ.—La prison de Pleasant Hill (Nebraska) a été entièrement détruite par le feu. Elle n'était occupée que par quatre prisonniers, qui ont tous péri. On suppose que l'incendie avait été allumé par l'un des détenus, avec l'espoir de s'évader à la faveur de la confusion.



ROUTE DE LA RIVIERE ROUGE.

AVIS est par le présent donné que le Département des Travaux Publics cessera de transporter des Passagers et du Fret sur cette Route, à compter du et après le 10 Octobre prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 Sept. 1873. 4-40-3f

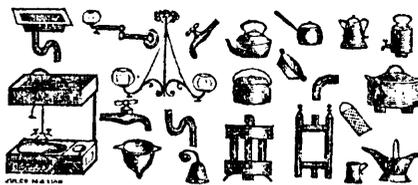
EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des inscriptions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépréssion prématuré, etc., ayant eu vain essai de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1an.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de peles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique ; aussi un assortiment de champures importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND. Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 18me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 écluses et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'arcs-boutants et de piliers de pont, les creusement des écluses et des barrages, les biefs intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine, et dont 3 (numéros 12, 13 et 14), s'étendent du côté Nord du chemin de fer Great Western, jusqu'après, Brown's Cement Kilns.

Des Soumissions seront aussi reçues pour l'agrandissement et le creusement du premier du Canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland ; les travaux seront divisés en sections, ayant chacun une largeur d'un mille environ.

Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'agrandissement du Havre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après JEUDI, le 25me jour de SEPTEMBRE courant, où des blancs de soumission seront fournis. On peut avoir des informations relatives aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur résidant à Thorold ; et les plans, etc., des travaux devant être faits dans le voisinage de Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'Ingénieur résidant à Welland.

Toutes les Soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chacune de ces Soumissions doivent être apposées les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

Ce Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Sept., 1873. 4-37-6f

1873.

NOUVEAUX POELES DE PASSAGE A CHARBON.

CHERZ L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDER FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27xz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'ASTHME, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix : 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 141, Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27zz (Etabli en 1859.)

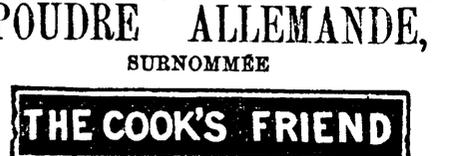


AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES SOUMISSIONS adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour les Travaux sur la Rivière Richelieu," seront reçues à ce bureau, jusqu'à SAMEDI MIDI, le VINGT-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE courant, pour la confection des travaux suivants, savoir : Des Piles de support et Estacades dans la Rivière Richelieu, au-dessus du pont du chemin de fer à Beauceville. [ET POUR] Agrandir la Jetée d'Amarrage à l'entrée inférieure du Canal Chambly ; [ET A SSI] Pour la construction de deux usines pour les gardiens d'ice uss et de pont sur le Canal Chambly. Chaque ouvrage formera un contrat séparé. On pourra voir les plans et devis des travaux en question au bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après JEUDI, le 25me jour de ce mois, où l'on pourra se procurer les blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Sept. 1873. 4-39-3f

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-38zz

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U. ; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U. ; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U. ; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp. grande de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Orgues à louer.

Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zz

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés ! et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses : 4-20zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Imprimé et publié par G. E. DEBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.